# JOURNAL

DE LA

# SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

TOME IIe. — 1833. — 1er. TRIMESTRE.

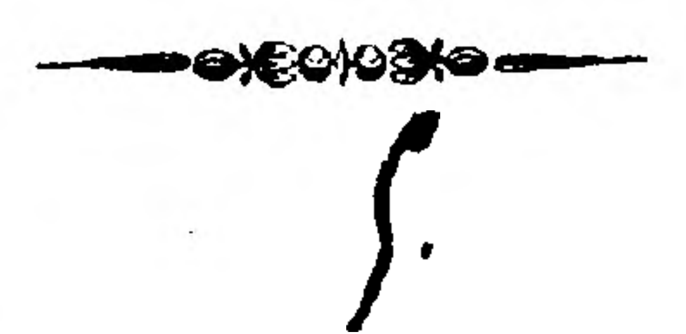
## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Ce Journal paraît tous les trois mois, à dater de 1832, par cahier de 6 à 7 feuilles in-8°., formant 96 à 112 pages; des planches seront ajoutées lorsque le sujet le comportera. A la fin de chaque année les quatre numéros formeront un volume.

Le prix de l'abonnement pour l'année, à Paris, est de 12 fr.

Franc de port, pour les départemens, 13 fr. 50 c.

Franc de port, pour les pays étrangers, 15 fr.



ON S'ABONNE AU BUREAU DU JOURNAL:

**A PARIS,**

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N°. 13 *bis*;

A LONDRES, MÊME MAISON, 219, REGENT-STREET.

OCTOBRE 1833.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# JOURNAL

DE LA

# SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

# AVIS.

Les lettres, mémoires et observations, relatifs à la rédaction du Journal doivent être adressés *franco de port* à M. le docteur Foissac, au bureau du Journal.

Les Auteurs ou Éditeurs qui désireront faire analyser les ouvrages français ou étrangers qu'ils publieront sur la *phrénologie* et les questions générales qui s'y rattachent, en feront déposer deux exemplaires.

Les mémoires ou objets que l'on désire communiquer à la Société phrénologique doivent être adressés *franco de port*, à M. Cas. Broussais, secrétaire général, rue de l'Université, n°. 25.

## ON S'ABONNE AUSSI :

Agen. Noubel, Bertrand.
Aix. Aubin.
Altkirch. Bohrer.
Amiens. Allo, Caron-Vitet.
Angers. Launay-Gagnot.
Arras. Topino, Nepveu.
Aurillac. Ferari.
Autun. Dejussieu.
Auxerre. Ve. François-Fournier.
Bayonne. Gosse, Bonzom, Lemathe.
Besançon. Bintot, Ve. Déis.
Beziers. Cambon.
Bordeaux. Gassiot fils aîné, Lawalle, Teycheney.
Boulogne-sur-Mer. Leroy-Berger.
Bourg. Dufour.
Brest. Hébert, Lefournier et Despériers.
Caen. Manoury.
Cambrai. Giard.
Clermont-Ferrand. Thibaud-Landriot, Veysset.
Colmar. Reiffinger.
Compiègne. Baillet.
Dieuse. Mauguet.
Dijon. Lagier, Tussa.
Dole. Joly.
Grenoble. Bailly, Prud'homme.
Le Mans. Belon, Pesche.
Libourne. Tronche.
Lille. Malo, Vanakère.
Limoges. Ardillier.
Lorient. Leroux-Cassard.
Lyon. L. Babeuf, Bohaire, Laurent Maire.
Marseille. Camoin, Chaix, Mossy.
Melun. Leroy.
Metz. Juge, Thiel, Devilly.
Mézières. Blanchard-Martinet.
Montauban. Rethoré.
Montpellier. Gabon, Sevalle.
Nancy. Senef, Vincenot.
Nantes. Buroleau, Forest, Lebourg.
Nevers. Levêque.
Niort. Robin.
Perpignan. Lasserre.
Pont-Saint-Esprit. Oddou.
Rennes. Molliex, Hamelin.
Rouen. Edet, Frère, Legrand.
St.-Brieuc. Lemonnier, Prudhomme.
Saint-Malo. Carruel.
Sainte-Marie-aux-Mines. Marchal.
Soissons. Arnoult.
Strasbourg. Février, Lagier, Levrault Treuttel et Wurtz.
Toulon. Bellue, Laurent.
Toulouse. Dagallier, Dewers, Senac Vieusseux.
Tours. Mame, Moisy.
Troyes. Laloy, Sainton fils.
Valenciennes. Lemaître.
Vannes. Delamarzelle aîné.
Versailles. Limbert.

## ET A L'ÉTRANGER :

Amsterdam. G. Dufour et compe.
Berlin. Hirschwald.
Bruxelles. Tircher.
Dublin. Hodges et Smith.
Edimbourg. T. Clarck, Maclachlan et Stewart.
Florence. Piatti.
Gand. Dujardin.
Genève. Cherbuliez, Genicoud.
Heidelberg. Groos.
Lausanne. M. Doy.
Liége. Desoer.
Leipzig. L. Michelsen, Léopold Voss.
Léopold. Kunh et Millikouski.
Lisbonne. Martin frères, Rolland et Sémiond.
Londres. J.-B. Baillière.
Milan. L. Dumolard et fils.
Modène. Vincenzi Germiniano et ce.
Moscou. Gauthier, Urbain et ce.
New-York. Ch. Behr.
Padoue. Zambeccari.
Palerme. Ch. Beuf, J.-B. Ferrari.
Pétersbourg. Bellizard et compagnie W. Graeffe.
Philadelphie. Ch. Behr.
Rome. Merle, L. Romanis.
Turin. Joseph Bocca, P.-J. Pic.
Varsovie. Glucksberg.
Wilna. Théoph. Glucksberg.

# JOURNAL

DE LA

# SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

IMPRIMERIE DE PIHAN DELAFOREST (MORINVAL),
RUE DES BONS-ENFANS, N°. 34.

# JOURNAL

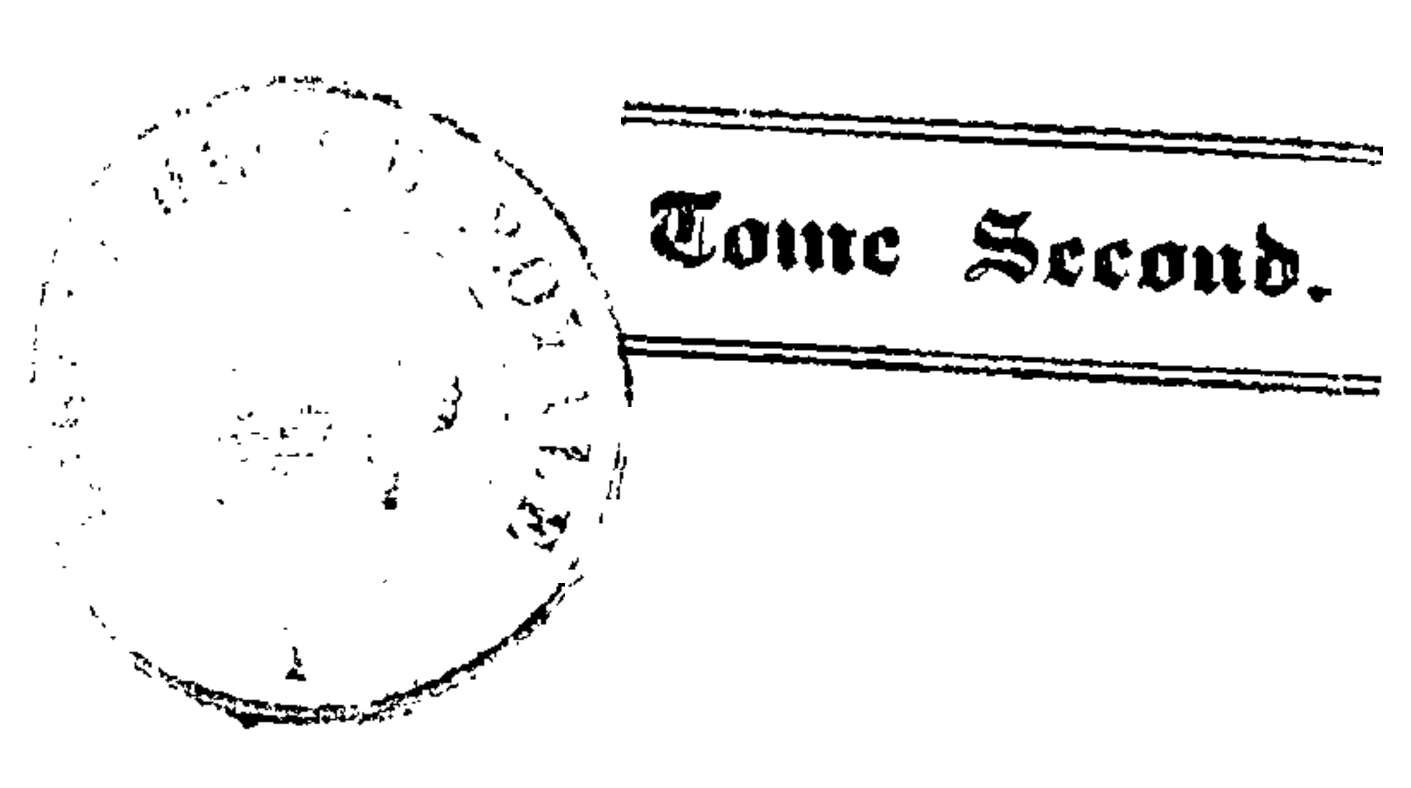
DE LA

# SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS,

RÉDIGÉ

PAR UNE COMMISSION DE SES MEMBRES.



**Tome Second.**

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N°. 13 *bis*;

A LONDRES, MÊME MAISON, 219, REGENT-STREET.

1835.

# JOURNAL

DE

# LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

## N°. V.

SECONDE ANNÉE DU JOURNAL.

*Troisième Séance annuelle de la Société Phrénologique de Paris.*

Le premier Numéro du *Journal de la Société phrénologique* avait à peine paru, que les espérances fondées sur sa publication étaient non seulement réalisées, mais encore de beaucoup dépassées. Ce succès rapide atteste, d'une manière non équivoque, les progrès toujours croissans de la phrénologie, tant en France qu'à l'étranger. La classe la plus éclairée de la société, celle qui ne désespère ni de l'amélioration des individus, ni du perfectionnement de l'espèce, comprend aujourd'hui tout le parti qu'on peut tirer d'une doctrine qui se fonde essentiellement sur la connaissance de la nature humaine, et sur l'étude des phénomènes et des causes

extérieures qui changent ou modifient l'organisation cérébrale. C'est par la voie de l'enseignement et la publication d'un journal, que la Société phrénologique compte propager ces principes féconds et long-temps méconnus, dont l'influence sur la civilisation et le bonheur des peuples est incalculable. Les cours entrepris et achevés devant un brillant et nombreux auditoire, ne tarderont pas à recommencer. Les causes qui se sont opposées à la publication régulière des numéros de notre Journal, pendant l'année désastreuse de 1832, n'existent plus; et ses rédacteurs ont pris les mesures les plus efficaces, pour que le retard éprouvé dans cette publication soit très incessamment réparé. Nous avons entre nos mains d'immenses matériaux : des communications actives avec les principales sociétés phrénologiques de l'étranger, vont nous enrichir du fruit de leurs découvertes et de leurs travaux. Des traductions fidèles feront connaître tout ce qui sera publié ailleurs de remarquable et d'utile. Enfin, nous désirons payer par un redoublement de zèle et d'activité, la dette que la confiance de nos abonnés nous a fait contracter à leur égard.

Un événement toujours important pour la Société, est la séance annuelle, destinée à célébrer l'anniversaire de la mort de Gall. Là sont résumés et exposés, avec bonne foi, les travaux de l'année, les pertes éprouvées, les acquisitions faites, l'état actuel de la science et l'analyse des bustes nouveaux, qui servent de confirmation et de preuve aux principes de la doctrine. La bienveillance du public avait, chaque fois, répondu à notre appel par son empressement et par d'honorables suffrages : cette année, la salle Saint-Jean était de bonne heure occupée par un nombreux audi-

toire, où l'on remarquait M. le Préfet de la Seine, des membres de l'Institut et de l'Académie royale de Médecine, des professeurs de l'Ecole de Médecine, plusieurs savans français et étrangers, des médecins, des avocats, des magistrats, et un grand nombre de dames. Il ne nous appartient pas de dire avec quelle religieuse attention, avec quelle faveur marquée ont été écoutés et accueillis les divers orateurs qui ont pris la parole. Nous remercions les journaux qui ont rendu compte de cette séance remarquable. La plupart (1) ont rendu justice à l'importance de la phrénologie et à la vérité de ses principes fondamentaux ; mais le zèle de tous les membres à qui la Société avait confié le soin de prononcer des discours, n'a pas été également reconnu : nous en appelons à leur propre impartialité et au jugement du public éclairé, en livrant à l'impression non seulement les divers discours qui ont été prononcés, mais encore ceux que l'heure avancée de la séance n'a pas permis d'entendre.

(1) Dans un prochain article nous répondrons aux argumens sérieux qui ont été dirigés contre la phrénologie, à l'occasion de cette séance.

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE PROFESSEUR **BOUILLAUD**,

*Président.*

MESSIEURS,

Fidèle à son règlement, la Société phrénologique de Paris vient célébrer le troisième anniversaire de sa fondation et comparaître, en quelque sorte, devant son juge naturel, le public.

Avant de donner la parole à M. le secrétaire-général pour la lecture de son compte-rendu, je vous prierai, Messieurs, de vouloir bien me permettre de vous exposer quelques réflexions rapides sur les points les plus généraux de la science pour la propagation et le perfectionnement de laquelle notre Société s'est établie.

De toutes les facultés dont la nature a doué les animaux en général et l'homme en particulier, les plus belles, les plus nobles, sans doute, sont celles que l'on connaît sous le nom de facultés *morales et intellectuelles*; et, sous ce rapport, c'est avec plus de raison encore què d'orgueil, que l'homme s'est proclamé lui-même le *roi* des animaux, puisqu'en effet, c'est lui qui possède au plus haut degré le don divin de l'intelligence et de la volonté.

Comme toutes les autres, la science des facultés

intellectuelles et morales, soumise à l'inflexible et féconde loi du progrès, a subi déjà de nombreuses et mémorables révolutions; et, par une loi non moins fatale, mais bien triste, l'enfantement des plus grandes vérités de la philosophie ne s'est accompli qu'au milieu de vives douleurs et de grandes convulsions. L'histoire de toutes ces réformes philosophiques dépasserait de beaucoup et mes forces et les bornes étroites de ce discours. Je me contenterai donc d'examiner celle dont l'immortel Gall fut l'auteur, d'en bien caractériser le véritable esprit, et de signaler l'influence puissante qu'elle est appelée à exercer sur l'avenir d'une foule des institutions qui régissent les destinées de l'humanité.

Quelque différens que soient les phénomènes moraux et intellectuels des autres phénomènes que nous présentent les animaux, un fait, qui n'est aujourd'hui l'objet d'aucune contestation un peu sérieuse, c'est que ces phénomènes moraux et intellectuels ne peuvent s'opérer, se produire, se révéler, qu'à certaines conditions d'organisation; en un mot, les fonctions ou facultés de l'entendement et de la volonté supposent l'existence d'un instrument particulier, d'un organe propre; et cet instrument, cet organe n'est autre chose que le système nerveux central, ou le cerveau proprement dit.

Il n'y a que des insensés qui puissent aujourd'hui nier une aussi éclatante vérité.

Mais c'était peu que de savoir, de la manière la plus certaine, que l'existence d'un cerveau était la condition *sine quâ non* et de la production et de la manifestation des divers actes intellectuels et moraux : il fallait féconder, pour ainsi dire, cette

idée-mère, et tirer toutes les conséquences qu'elle contenait dans son sein. En d'autres termes, il s'agissait de montrer à quelles modifications du cerveau répondaient ces nuances infinies que nous présentent les opérations morales et intellectuelles, étudiées dans l'échelle immense des animaux et considérées dans les divers individus de chaque espèce animale; et pour établir de si nécessaires et de si importantes distinctions, il ne fallait plus regarder le cerveau comme une masse partout identique à elle-même, partout affectée aux mêmes usages; mais il était besoin, au contraire, *d'inventer* et de *démontrer* le grand principe de la *pluralité* des organes cérébraux.

Ce n'était pas encore là tout: il s'agissait encore de déterminer le siége précis de chacun de ces organes mystérieusement cachés dans la cavité du crâne, de les *localiser*, en un mot.

Enfin, cela étant achevé, il restait encore une grande question à résoudre, savoir, celle de déterminer jusqu'à quel point le volume et la conformation du crâne en général et de chacune de ses régions en particulier, pouvaient nous faire juger du volume et de la conformation du cerveau en général, et de chacun des organes élémentaires qui composent cette masse nerveuse.

Or, tels sont précisément les grands et difficiles problêmes que la phrénologie s'est proposé de résoudre, et pour la solution desquels le génie profondément observateur de Gall, ce prince des phrénologistes, a recueilli de si précieuses et importantes données. Ce grand homme, laissant de côté et respectant la partie purement *psychologique* de ces hautes questions,

a fait voir que, quelle que fût l'opinion qu'on se formât sur la nature de l'âme, les fonctions morales et intellectuelles étaient régies dans leur développement et leur manifestation par des lois physiques, constantes, appuyées sur la base inébranlable de l'expérience et de l'observation : qu'ainsi, par exemple, toutes choses étant égales, d'ailleurs, celui-là aurait des facultés intellectuelles et morales plus puissantes, plus énergiques, plus multipliées, qui posséderait un cerveau plus volumineux; que partant ces facultés étaient, pour ainsi dire, développées en raison directe de la masse du cerveau en général. Or, comme la même loi s'applique à chacun des élémens particuliers de cette masse nerveuse, et que presque jamais tous ces élémens n'atteignent au même degré de développement chez un seul et même individu, rien ne fut désormais plus facile que de résoudre une des plus grandes singularités de la physiologie des fonctions morales et intellectuelles, et d'expliquer pourquoi tant d'hommes, supérieurs sous certains rapports, étaient au-dessous du médiocre sous d'autres points de vue; pourquoi, par exemple, le divin Newton, qui décomposa la lumière et donna des lois au monde céleste, fut le dernier, peut-être, des orateurs du parlement, dont il était membre.

De même que ce grand Newton nous a révélé les lois qui président à divers phénomènes physiques, sans remonter à leur cause première; de même que ce grand géomètre a calculé les mouvemens des astres, sans avoir pénétré le principe même de ces mouvemens; ainsi Gall, après une savante analyse des divers phénomènes et, si j'ose le dire, des divers mouvemens intellectuels qui s'opèrent dans les centres nerveux, a pu, tout en faisant abstraction de leur force motrice, ou de l'*âme*,

pour parler le langage des psychologistes, calculer quelques-unes des lois qui les gouvernent, c'est-à-dire déterminer quelques-unes des conditions observables ou physiques auxquelles obéissent ces merveilleux phénomènes.

La révolution que Gall venait de faire éclater dans le monde philosophique était trop hardie pour ne pas rencontrer une active et formidable opposition. La fable de Prométhée n'est qu'une exagération plus ou moins forte de l'histoire des plus audacieux réformateurs en tout genre : Socrate boit la ciguë pour prix de sa divine morale ; Galilée expie par la prison une grande découverte astronomique et, comme on l'a dit,

L'inexcusable tort d'avoir *trop tôt raison.*

Harvey est traité de visionnaire et de fou pour avoir découvert le secret de la circulation, etc., etc.

Si telle est la justice avec laquelle sont jugés les inventeurs des plus hautes et des plus utiles vérités, faut-il donc s'étonner que Gall ait eu la gloire d'être long-temps considéré comme un habile charlatan, et qu'on ait *rapetissé*, ravalé son admirable philosophie, jusqu'au point d'en faire une simple question de *bosses!!*

Notre intention n'est pas de dérouler ici le *martyrologe* de Gall et de sa doctrine. Mais je ne puis m'empêcher de signaler cette circonstance vraiment digne de remarque : c'est que parmi les adversaires de la doctrine de Gall, figurent deux des plus illustres de ses contemporains, Napoléon et Cuvier ; leur opposition, soutenue par l'arme du ridicule, si terrible partout, mais particulièrement en France, suspendit pour ainsi dire le cours du nouvel astre qui venait

d'apparaître sur l'horizon scientifique. Dès-lors, les journaux, les écoles, les académies formèrent une sorte de sainte-alliance contre le système de Gall, et c'en serait fait depuis long-temps de ce système, s'il était au pouvoir d'une sainte-alliance quelconque de triompher pour toujours d'une vérité quelle qu'elle soit, phrénologique ou autre. Cette conjuration d'hommes ou de corps puissans contre une vérité, peut bien en ajourner le progrès, en affaiblir le développement; mais il vient un temps où l'opinion publique éclairée prend la vérité sous sa puissante protection, et tout cède à l'empire de cette reine du monde, tout, même l'autorité des Napoléon et des Cuvier. Ce qu'il importe de dire à cette occasion, c'est que les têtes de Napoléon et de Cuvier étaient pour ainsi dire les meilleurs argumens dont on pût se servir pour les réfuter. Et aujourd'hui que ces deux grands hommes sont, l'un et l'autre, descendus prématurément dans la tombe, la phrénologie, qui n'est pas la dernière à payer un juste tribut d'admiration à leurs hautes et vastes facultés, ne se venge du mal qu'ils lui ont causé, qu'en faisant servir à la démonstration de ses principes, les nobles et majestueuses empreintes de leur crâne.

Jetez un coup-d'œil sur ces têtes-modèles, et pour peu que vous soyez initiés aux connaissances phrénologiques, vous ne tarderez pas à vous apercevoir que non seulement elles prouvent par leur volume plus qu'ordinaire la loi que nous avons indiquée plus haut, mais aussi qu'on trouve dans les différences de leur configuration, la raison des principales différences que présentaient et le caractère et l'intelligence des deux immortels personnages dont elles nous rappellent les traits. Cette tête (montrant celle de Cuvier) devait appartenir

à l'Aristote français; celle-ci (montrant celle de Napoléon) convenait mieux au moderne Alexandre.

Quant aux applications que l'on peut faire des vérités phrénologiques, elles sont réellement innombrables. Il n'est pour ainsi dire aucune position sociale, quelqu'élevée ou quelqu'humble qu'elle soit, où l'on ne puisse utiliser les lumières que fournit la phrénologie. Quel est l'homme, en effet, qui n'a pas le plus grand intérêt à pouvoir connaître, autrement que par la voie longue et souvent dangereuse de l'expérience, les personnes avec lesquelles il devra nouer des relations plus ou moins intimes? Mais les artistes en particulier, les moralistes, les instituteurs, les fonctionnaires, les législateurs, puiseront dès aujourd'hui, et plus encore par la suite, des renseignemens de la plus haute importance dans la connaissance approfondie des différentes conditions anatomiques et physiologiques qui traduisent au dehors et trahissent en quelque sorte les différens genres de *capacité* et de *moralité*. On connaît ces deux vers du plus pur de nos poètes tragiques :

> Et ne devrait-on pas à des signes certains
> Reconnaître le cœur des perfides humains?

Hé bien! dans les cas extrêmes, c'est-à-dire dans ceux précisément où nous avons le plus besoin de tels signes, la phrénologie nous apprend à les découvrir.

Sans doute, cette partie de la science que nous cultivons réclame encore d'immenses recherches; mais est-ce une raison pour ne pas mettre à profit dès à présent les vérités que l'expérience et l'observation ont constatées?

Puisque la phrénologie, comme Hercule à son ber-

ceau, a résisté à de si longues et si vives attaques, au moment même où elle naissait et se constituait en quelque sorte, aujourd'hui qu'elle touche à sa virilité, elle n'a plus rien à craindre pour son existence même, et ne doit plus s'occuper sérieusement que de ses progrès et de ses perfectionnemens, ainsi que de la recherche des moyens les plus propres à répandre et à populariser les faits dont elle s'est enrichie jusqu'ici et dont elle s'enrichit encore chaque jour. C'est pour concourir, autant que les circonstances et ses faibles moyens le lui permettent, à cette œuvre importante, que la Société phrénologique de Paris a fait paraître un journal, institué *des Cours publics*, et décidé que, chaque année, le jour de l'anniversaire de la mort du père de la phrénologie, elle viendrait rendre compte de ses travaux au public.

Il serait à souhaiter que la saine phrénologie, dont le public éclairé s'est aujourd'hui déclaré le partisan, fût en quelque sorte reconnue officiellement, et que cette nouvelle divinité scientifique prît rang dans l'olympe de nos écoles et de nos académies. Mais les temps ne sont pas encore arrivés. C'est par de nouveaux efforts, par des conquêtes nouvelles, que la phrénologie finira par être admise aux honneurs de l'enseignement dans les écoles.

Les Français ne sont pas, au reste, les seuls qui travaillent aux progrès et au triomphe de la phrénologie: d'autres contrées, soit en Europe, soit en Amérique, soit même en Asie, partagent avec nous cette honorable mission. L'Angleterre surtout se distingue entre toutes les autres nations, par le nombre de ses sociétés et de ses journaux phrénologiques. Nous nous plaisons à rendre hommage aux grandes qualités de cette rivale

de la France en science, en arts, en industrie, en liberté, en civilisation, pour tout dire en un mot. Toutefois, nous ne croyons pas dépasser les bornes de la modestie nationale, en disant que ce n'est point à l'Angleterre, mais à la France qu'est surtout réservée l'insigne gloire de tenir le sceptre des sciences et de la civilisation. Par le caractère de son génie, comme aussi par sa position, c'est la France que les destins ont chargée de répandre de toutes parts, d'universaliser, en quelque sorte, les précieuses conquêtes de l'esprit humain : la France est pour ainsi dire le soleil intellectuel du monde.

La Société phrénologique, en ce qui fait le sujet de ses études, ne négligera rien pour conserver à notre beau pays la supériorité dont il jouit, à tant d'autres égards, sur les nations modernes; et si nos travaux peuvent avoir quelque jour au moins un peu contribué à la victoire de la vérité sur les préjugés, de la justice et du droit sur l'arbitraire et l'injustice, nous aurons obtenu la seule récompense que nous ambitionnons. Quant à présent, nos vœux seront comblés, si le public vraiment d'élite, qui nous honore de sa présence, daigne accueillir avec indulgence l'exposition de ce que nous avons fait dans le cours de cette année.

# COMPTE-RENDU

## DES TRAVAUX

DE

# LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS,

PENDANT L'ANNÉE 1832-1833,

PAR LE DOCTEUR CASIMIR BROUSSAIS,

*Secrétaire-général.*

MESSIEURS,

Chargé de vous rendre compte de nos travaux, pendant l'année qui vient de s'écouler, j'éprouve moins d'embarras que l'année dernière en me présentant devant vous. Mon bagage est moins léger cette année, car nous sommes entrés enfin dans la voie des études utiles ; et si quelqu'un venait aujourd'hui, comme il y a un an, dans une de nos séances mensuelles, solennellement proclamer au milieu de nous notre mort, nous pourrions lever la tête en signe de vie, et répondre par notre réunion, en ce moment si brillante, à ces prophètes de malheur qui, au lieu de nous aider charitablement de leur expérience, prétendaient, du haut de leur grandeur, nous écraser de leur dédain. Mais nous vous laisserons répondre vous-mêmes quand vous nous aurez entendus. Toutefois si nous ne nous sommes point laissé abattre, qu'un excès de confiance ne nous

égare pas, et que ce cri de mort qu'on nous a fait entendre une fois, résonne encore à nos oreilles et ne nous laisse pas sommeiller.

Depuis un an, à pareille époque, toutes nos séances ont été remplies par quelque travail ayant pour but, soit de nous mettre au courant de la science à l'étranger, soit de nous faire connaître quelque fait nouveau, soit de nous exercer aux difficultés de l'application de nos principes, soit enfin d'apporter à la société notre tribut de secours, d'utilité et d'amélioration.

Dans ces conférences, un grand nombre de faits phrénologiques ont été rapportés; je ne vous en rappellerai que quelques-uns d'une manière succincte. Passant rapidement sur ceux qui sont relatifs aux organes de la reproduction, que nous devons à MM. Tanchou, Sorlin, Bourjeot Saint-Hilaire, etc., et qui confirment les idées de Gall sur les fonctions du cervelet, j'arrive à ceux qui se rapportent à d'autres organes. M. Fossati vous donnera les détails de quelques-uns de ceux qu'il nous a racontés. Vous vous rappelez celui de M. le professeur Bouillaud : ce médecin traitait un malade atteint d'une fièvre violente, suite d'une inflammation viscérale; le crâne de ce jeune homme présentait un développement considérable de l'organe des tons, et, dans ses accès de délire, le malade se livrait à des chants continuels, d'une force et d'une justesse remarquables, alors qu'il ne jouissait d'aucune énergie pour tout autre acte de relation; il ne conservait, dans les momens de calme, aucun souvenir de cette mélomanie. N'oublions pas non plus cette lettre de M. Deville, notre membre correspondant de Londres; lettre qui contenait la relation de ce fait d'un si haut intérêt pour la phrénologie, d'un individu qui,

à différentes époques de sa vie, avait présenté différens degrés de développement du cerveau. D'abord abandonné à lui-même, sans éducation, dans une position plutôt propre à dégrader ses facultés qu'à les développer; il se trouva plus tard dans une situation où ce développement fut favorisé, puis après quelques années, il retomba dans sa première position et s'abrutit de nouveau. Eh bien! son cerveau présenta successivement des phases de développement et de dégradation correspondant à la deuxième et à la troisième période de son existence. Quelle preuve plus frappante pourriez-vous désirer de la vérité de la phrénologie!

Plusieurs d'entre vos membres ont raconté d'autres faits analogues: les uns, à l'inspection du crâne, ont reconnu des talens cachés; M. le docteur Lacorbière nous a récemment rapporté que, dans un voyage en Allemagne, il avait appliqué avec succès la doctrine phrénologique à l'examen de plusieurs individus dans un hospice d'aliénés, et que ce jugement phrénologique conforme à la vérité, nous avait conquis des partisans à Hambourg.

Certainement ces faits, et beaucoup d'autres semblables, n'avaient qu'une valeur conditionnelle; les moules des têtes des personnes qui faisaient le sujet de ces observations, n'étaient pas là pour confirmer ou pour infirmer ces assertions, mais ces rapports prouvent du moins que, par nos efforts, la pratique de la phrénologie se répand, surmonte tous les jours des répugnances, et détruit des préventions.

Deux tableaux de classification phrénologique vous ont été présentés, l'un par M. Sarlandière, l'autre par M. Dumoutier, car la phrénologie a aussi ses classifications; et quelle est la science qui pourrait s'en passer?

Dès que vous observez des faits, il faut bien leur chercher un lien et connaître leur importance relative ; il faut bien les coordonner, les classer enfin. Gall, tout ennemi qu'il était des théories systématiques, nous a donné l'exemple des classifications. Il est vrai qu'il n'avait point régularisé la sienne, mais il avait établi du moins plusieurs groupes d'organes, et certains d'entre ceux-ci avaient le privilége d'être toujours les premiers.

Notre collègue M. Sarlandière, dans son mémoire inséré dans notre *Journal de Phrénologie*, usant de cette indépendance d'opinion dont chacun de nous se fait gloire, critique plusieurs dénominations de Gall et de Spurzheim, et modifie leur classification. Gall et Spurzheim ont trouvé, parmi nous, des champions qui ont combattu les prétentions de M. Sarlandière, et de cette discussion, il est résulté, je crois, une vérité, c'est que la question était encore *insoluble*, et que le temps seul et les progrès de la phrénologie pourraient en amener la solution. D'ailleurs loin de blâmer les tentatives pour hâter ce résultat, nous les encourageons au contraire, nous comptons sur l'activité de notre confrère, alors même que nous ne partageons pas toutes ses idées, et en preuve de notre confiance, nous l'avons prié de vous exposer le mécanisme du craniomètre qu'il a inventé, bien qu'une foule de réclamations se soient élevées au milieu de nous contre l'application de cet instrument.

Le tableau de M. Dumoutier ne descend pas dans les mêmes détails que le précédent, c'est un *projet de classification phrénologique humaine, selon l'ordre d'accroissement et de décroissement organique* ; l'auteur, partant des êtres privés de cerveau, passe aux

idiots, puis aux criminels dégradés, aux criminels intelligens, pour arriver aux hommes sociaux, puis aux grands hommes; après lesquels il redescend à la monomanie et à la manie, à l'imbécilité et enfin, comme dernière dégradation, à la démence: il montre que ces différens états moraux et intellectuels correspondent à des états organiques appréciables de santé ou de maladie, et de développement cérébral complet ou incomplet. C'est un coup-d'œil phrénologique sur l'humanité, qui pourrait peut-être conduire loin un penseur.

Revenons aux détails. Plusieurs analyses du journal phrénologique d'Edimbourg nous ont fait connaître les travaux des phrénologistes de la Grande-Bretagne. Ces extraits vous ont prouvé que les succès de la phrénologie chez nos voisins, ont été fondés sur de nombreuses observations, et que d'heureuses applications en ont été faites à la critique littéraire, à la vie sociale, à l'éducation; et nous avons puisé dans cette lecture une nouvelle ardeur, un nouveau zèle pour la phrénologie, et la nouvelle conviction de son triomphe en France, dans un avenir, peut-être peu éloigné de nous.

Je ne chercherai pas à vous analyser les ouvrages dont il a été fait présent à la Société Phrénologique, mais je ne puis passer sous silence une brochure sur le *siége et la nature des maladies mentales*. M. Bottex, qui en est l'auteur, récemment admis parmi nos membres correspondans, est médecin d'un hospice d'aliénés à Lyon. Versé dans la phrénologie, il en a fait l'application au lit du malade. Vous savez, Messieurs, que malgré quelques aperçus de quelques grands hommes de l'antiquité, il

n'y a pas longtemps que l'on croyait encore parmi nous que la folie était une maladie de l'âme, toute immatérielle et avec laquelle ce corps grossier n'avait rien de commun; vous savez que, malgré les heureuses améliorations apportées par Pinel dans le traitement hygiéniqne des aliénés, et ses utiles travaux sur les folies raisonnantes, continués par son successeur, le même vague régnait sur la cause de la folie, et que l'on en était encore à déplorer l'incertitude où laissait l'examen du cerveau après la mort. La révolution médicale de ces dernières années, en rattachant nécessairement toutes les maladies à des lésions d'organes, a matérialisé la folie. Beaucoup de travaux ont été faits dans ce sens, celui du docteur Bottex est de ce nombre; il fait dépendre la folie d'une inflammation du cerveau et de ses membranes. Il démontre, 1o. que la folie n'est point une maladie de l'âme ou de l'esprit, mais une affection de l'organisme; 2o. qu'elle a son siége essentiel dans le cerveau; 3o. que le mode de lésion de ce viscère varie suivant le genre d'aliénation mentale. » Ce n'est qu'à l'aide de la doctrine de la pluralité des organes du cerveau, dit-il, qu'on peut se rendre compte de cet état singulier auquel le célèbre Pinel, guidé par une observation de la nature, a donné le nom de *manie raisonnante* ou *manie sans délire*. . . . Les organes cérébraux étant destinés, les uns à des penchans, les autres à des facultés intellectuelles, si la monomanie porte sur les premiers seulement, il pourra en résulter l'excès d'action de ces organes, et quelquefois même entraînement irrésistible de certains penchans, sans que l'intelligence soit troublée. On conçoit aussi l'existence de certaines manies partielles généralement admises. Telles sont les monomanies homicide, suicide,

érotique, etc., lesquelles peuvent être continues ou intermittentes.» Les exemples de ces penchans irrésistibles à tuer, sont nombreux ; il est de ces monomanes qui ont assassiné plusieurs personnes sans aucun motif de haine ou d'intérêt; il en est dont la monomanie est intermittente; qui, dans l'intervalle des accès, déplorent ce penchant irrésistible, et qui se font enchaîner au moment où ils sentent l'accès approcher, afin d'être dans l'impossibilité de nuire. Pinel a signalé cette espèce de monomanie, mais la phrénologie seule pouvait démontrer la vérité de ces doctrines, et l'autorité de Gall est ici toute puissante; la science et l'humanité doivent une égale reconnaissance au fondateur de la phrénologie, et ce n'est pas sans étonnement et sans regret que nous avons entendu dernièrement traiter, en séance solennelle, cette question de médecine légale, sans rendre à Gall un hommage éclatant. Il n'y a pas long-temps encore que nous avons vu envoyer à l'échafaud de ces malades dignes de pitié et non de haine ; mais il faut espérer que notre voix finira par être entendue, et qu'un jour on livrera ces malheureux aux soins des médecins et non plus aux mains des bourreaux.

Il a été apporté à vos séances un grand nombre de crânes ou de moules remarquables ; je vais les passer en revue en les classant suivant l'ensemble de leur développement, et la prédominance particulière de certains organes. Nous devons la plupart de ces pièces intéressantes au zèle actif de M. Dumoutier, dont je m'efforcerai de reproduire les observations importantes; que si je m'écartais cependant de ses idées, je prendrais sur moi la responsabilité de ce que j'aurais avancé.

Il nous a présenté plusieurs crânes de différentes races d'hommes, de plusieurs espèces de nègres, et de plus, entre autres, un crâne fort curieux d'un individu du rameau celtique de la race Caucasique. Ce crâne celtique est allongé d'avant en arrière, comme ceux des Hindoux; les diamètres transversaux sont courts et à peu près tous égaux; les parties postérieures, inférieures et supérieures sont les plus développées; les inférieures et moyennes, ainsi que les antérieures et supérieures, le sont le moins. Traduisons en paroles ce langage phrénologique : Le peuple auquel appartenait ce crâne ne devait point être cruel, bien qu'il fût instinctif et que son intelligence ne fût pas bien élevée; il dut être bienveillant, attaché à ses enfans, et industrieux. C'en est assez pour vous donner une idée de notre manière de juger les hommes et les peuples. Cependant ce crâne n'a pas pour vous plus d'intérêt qu'un être abstrait; mais voici quatre moules de têtes qui réveilleront chez vous de récens souvenirs.

Le premier est celui de Saint-Amand Bazar, penseur distingué, mais surtout homme d'action. Vous allez le juger? Sa vie commence par une action d'éclat : en 1814, étant lieutenant de la garde nationale, à l'âge de 24 ans, il enlève, à la barrière du Trône, à la tête de quelques grenadiers, une batterie prussienne dont il encloue les pièces. La croix d'honneur fut bien placée sur cette poitrine généreuse. Sous la restauration, dominé par des idées de progrès et d'indépendance, il conspire; mais ce n'est pas un obscur conspirateur, c'est un des principaux chefs des Carbonari. La police n'ignore pas ses projets et ses manœuvres, elle le poursuit, elle le traque de ville en ville, de pays en pays,

l'oblige à se réfugier dans les bois, à se déguiser sans cesse, à changer de nom; enfin arrive la déplorable affaire de Berton; Bazar voit alors qu'il faut renoncer à l'emporter par la force, il voit la difficulté de discipliner des masses, et conçoit l'idée d'agir sur elles de plus haut et avec plus de puissance, par la force de la conviction et d'entraînement des croyances. A cette époque, la France, fatiguée de guerres et de déchiremens intérieurs, se livrait avec ardeur à l'industrie dont elle exploitait toutes les branches; alors l'intelligence et la main travaillaient, produisaient, acquéraient de la considération; alors aussi se répandit le système de l'industrialisme et de la production, plus tard métamorphosé en ce que l'on a appelé le saint-simonisme, quelque éloignée que fût, sous beaucoup de rapports, cette doctrine de celle de Saint-Simon. Bazar crut voir dans cette doctrine un progrès; ce qui l'affligeait, c'était le défaut de doctrine générale, l'absence de lien et de sentiment commun au sein de notre société; il crut qu'il appartenait à quelques individus, à lui en particulier après Saint-Simon, de créer cette doctrine générale, et qu'il était assez fort pour l'imposer, et il ne recula pas devant l'exécution. Il fut un des chefs de la trinité saint-simonnienne. Bientôt, vous le savez, les trois chefs se réduisirent à deux, et ce n'était pas assez; cette dualité nouvelle dut se résoudre en unité. Bazar ne partageait pas toutes les idées d'Enfantin sur la morale et la religion; il laissa celui-ci s'appeler père suprême, et ne pouvant être le second il se retira; il vécut dans la retraite, simplement, en bon époux, en bon père de famille, et succomba le 29 juillet de l'année dernière, à Courtry, avec la tranquillité d'âme de l'homme qui n'a jamais

obéi qu'à sa conscience. Affectueux pour ceux qui l'entouraient, aimant à faire du bien et toujours sans affectation, il a souvent risqué sa vie pour les autres ; mais il était volontaire, despote même. Quand, dans une discussion, il rencontrait une idée qui lui paraissait bonne et fondée sur des faits, il l'adoptait à l'instant même ; mais quand il avait mûri une opinion, il y tenait avec acharnement ; il la défendait avec vigueur, avec opiniâtreté, se révoltait de ne pas la voir adopter par tous et aurait voulu pouvoir l'inculquer de force à ses adversaires. Ordinairement calme et maître de lui-même, il sortait, dans les grandes occasions, de ce sang-froid apparent, et brûlait d'enthousiasme.

Voyez le moule de sa tête, la largeur de sa base vous indique un homme d'action ; l'élévation de son front au milieu, vous signale la bienveillance ; le développement des parties supérieures et antérieures est en rapport avec sa moralité, sa persévérance et son intelligence. Avec un peu moins d'estime de soi, peut-être aurait-il été moins entreprenant et moins desposte.

Vous connaissez Bazar ; portez maintenant vos regards sur ce moule voisin, c'est celui d'un homme de bien, de M. Charpentier, curé de Saint-Étienne-du-Mont, enlevé, à l'âge de soixante-quatre ans, à l'affection de ses amis et à la reconnaissance des innombrables indigens qui l'entouraient, le 20 décembre 1827. Toute la vie de M. Charpentier fut une œuvre continue de bienfaisance ; jusqu'à sa dernière heure, il a réalisé la charité évangélique ; aussi comment n'admireriez-vous pas cette organisation privilégiée, cette bienveillance dirigée par une intelligence étendue.

Mais voici encore une de ces têtes que la phré-

nologie, comme l'humanité, est heureuse de rencontrer; c'est celle du nègre Eustache, âgé de soixante ans, premier grand prix de vertu, couronné à l'Institut, le 9 août 1832. Je ne vous raconterai pas sa vie; vous la connaissez tous, vous en avez tous entendu ou lu le récit : vous savez qu'Eustache s'est dévoué, à Saint-Domingue, mille fois pour son maître, M. Belin; qu'il l'a sauvé du massacre général; qu'il lui a conservé plusieurs fois sa fortune, par son adresse, son courage et son dévoûment, et avec lui plus de quatre cents autres blancs. « L'idée du meurtre, dit le rapporteur de l'Institut, ne s'associe point, dans l'âme d'Eustache, avec celle de la liberté. Placé entre ses compagnons demandant à la torche et au poignard leur émancipation sanglante, et ses maîtres prêts à périr assassinés sous les décombres de leurs maisons embrâsées, il ne balance point : ni les animosités des noirs contre les blancs, ni la communauté d'intérêt, ni les liens d'affection, ne le retiennent; il va où le porte son sublime instinct; il va où il voit, non des vengeances à exercer, mais des devoirs à remplir et des malheureux à sauver..... *Il n'y avait sorte* de ruses ingénieuses qu'il n'employât pour dérober à la mort tant de victimes. Sans cesse occupé à prévenir les habitans des complots formés contre eux, sans révéler cependant les noms des conspirateurs, et inventant mille stratagèmes pour donner aux propriétaires les moyens de se réunir et de se fortifier, de manière à ôter aux insurgés la pensée de les attaquer; il courait tout le jour avec les nègres, et la nuit il allait avertir les blancs. »

Vous savez qu'Eustache, toujours actif, ne s'est jamais occupé qu'à faire du bien, qu'il n'a jamais

rien voulu garder pour lui, et que les profits qu'il a retirés de son industrie et les récompenses qu'il a obtenues, ont toujours été employés à soulager des malheureux ; qu'il a toujours voulu rester en état de domesticité, afin de faire valoir ses talens dans l'art culinaire, et de pouvoir gagner au profit de ses semblables. Ecoutez un trait de son ingénieuse bienveillance ; c'est encore le rapporteur de l'Institut qui parle : « Retiré au Port-au-Prince, à la suite de M. Belin, que sa grande réputation avait fait nommer président du conseil privé, Eustache entendait souvent son maître, parvenu au déclin de l'âge, gémir sur l'affaiblissement progressif de sa vue. Si Eustache savait lire, il tromperait les longues insomnies du vieillard en lui faisant la lecture des journaux. Quel chagrin pour lui et pour son ami, qui se reproche de ne lui avoir pas procuré dans son enfance un si utile genre d'instruction ! Ce chagrin ne durera pas : Eustache acquiert ce qu'il regrettait. Il s'adresse en secret à un maître de lecture ; et, grâce aux leçons de son maître, grâce surtout à une volonté puissante, Eustache, sans nuire à son service, car c'était à quatre heures du matin qu'il allait prendre ses leçons, Eustache arrive un jour vers le pauvre demi-aveugle un livre à la main, et lui prouve par le plus touchant des exemples, que si rien ne semble facile à l'ignorance, rien n'est impossible au dévoûment. »

Voici le moule de sa tête ; une chose doit vous frapper : c'est la saillie de cette partie du front ; c'est là l'organe de la bienveillance : il est tel que l'on n'en possède dans les collections aucun exemple analogue ; il est si fort que, si je ne connaissais pas Eustache, à la vue d'un tel crâne, je m'écrierais : il y a ici mono-

manie de bienveillance. Mais j'aime mieux, avec M. Brifaut, vous résumer sa vie et son caractère en deux mots : *générosité incorrigible*.

Passons maintenant à des hommes distingués par des talens particuliers. Voici Carême, d'abord, que je n'appellerai pas le cuisinier, mais l'architecte. La moindre gloire de Carême est certes d'avoir ordonné tous les grands dîners diplomatiques en Europe depuis 1810 ; l'art culinaire n'était pour lui qu'une branche de l'architecture, qu'il exploitait avec un talent dont une réputation européenne fut la récompense, mais dont la sphère était cependant trop étroite pour son esprit poétique. La vie de Carême a été une vie de travail prodigieux, de lectures et de compositions. Pour prolonger ses veilles et résister au besoin impérieux du sommeil, il laissait éteindre son feu en hiver, et ne se couchait que lorsque le froid de ses jambes engourdies était arrivé au point de troubler le travail de son esprit par l'acuité de la douleur : ce fut là la cause principale de sa maladie et de sa mort. C'est le 14 janvier de cette année que Carême a succombé ! On a trouvé, dans ses papiers, plusieurs plans d'architecture dessinés par lui-même et finis, des monumens de décors de table d'une beauté admirable, des manuscrits, etc. Ses ouvrages sur l'art culinaire et ses deux *Recueils de projets d'architecture destinés aux embellissemens de Paris et de Saint-Pétersbourg*, sont connus dans le monde. En voici quelques courts extraits qui vous donneront une idée de l'esprit dans lequel ils sont composés. « L'honorable suffrage de lady Morgan, dit-il en parlant de son ouvrage sur la France en 1829 et 1830, atteste que l'homme de bouche, dévoué à sa profession, est tou-

jours récompensé de ses soins et fatigues par l'agrandissement de sa renommée. Grâce à vous, Madame, la mienne est agrandie noblement par le récit enchanteur que vous avez daigné faire du dîner de B..., donné le 6 juillet 1829. Il deviendra aussi célèbre dans l'histoire gastronomique de la France moderne, que le furent dans l'antiquité les repas d'Eumée et d'Ulysse, d'Achille recevant dans sa tente les députés des Grecs, qui vinrent l'inviter à se réconcilier avec Agamemnon; puis les soupers d'Alexandre-le-Grand à Persépolis et à Babylone, les festins d'Alcinoüs, le repas de Marc-Antoine avec Cléopâtre, les dîners de Mécène, le festin de Trimalcion et des trois Apicius, puis les festins somptueux de ce Chantilly, devenu si célèbre dans les fastes de la gastronomie française. » (*L'Art de la Cuisine française au dix-neuvième siècle*, tom. Ier., pag. 8 et 9.) « Et vous, ajoute-t-il encore plus loin, femme aimable et célèbre, quel généreux sentiment vous inspire, quand vous dites que le talent du cuisinier devrait être encouragé par des couronnes semblables à celles que l'on donne sur la scène aux Pasta et aux Sontag? » (Pag. 10.) « Mais, Madame, dit-il dans un autre endroit, vous comprendrez, et de reste, qu'une plus noble ambition que celle de la fortune aura occupé toute ma vie. » (Pag. 9.)

Oui, c'est l'amour de la gloire qui animait, qui inspirait Carême dans ses compositions littéraires, comme dans ses projets d'architecture, comme dans ses conceptions culinaires! Mais comment l'amour de la gloire l'avait-il laissé végéter à la cuisine, lui que ses moyens naturels auraient pu conduire à une position sociale relevée? Comment? Le voici. Si Carême

est resté cuisinier, c'est qu'il y avait pour lui un génie de l'art du cuisinier, comme il y a un génie de l'art du peintre et du sculpteur; c'est que sa mission, à lui, était d'élever au rang de science un art qui jusque-là n'avait jamais osé prétendre à cet honneur.

Vous voyez quels talens distingués possédait cet homme, sa tête en donne l'explication : vous remarquez un développement général assez grand; la partie antérieure forte, et les organes de l'idéalité, de la construction, sont largement développés; ils sont soutenus par ceux des sentimens affectueux et par celui de l'amour de l'approbation, très saillant sur cette tête. Il serait trop long d'expliquer la correspondance de toutes ses facultés prédominantes avec les développemens de son crâne; je dirai seulement que si l'organe de l'amour des enfans est très fort chez Carême, on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'il les aimait beaucoup en effet, et qu'il en a doté une vingtaine.

Ce moule est celui de la tête de Pigault Lebrun, dont les ouvrages sont connus de la plupart d'entre vous. La conformation de sa tête correspond parfaitement à son caractère; la base est large comme celle d'un homme positif; mais il y a aussi beaucoup d'intelligence. C'est, Messieurs, ses ouvrages à la main, qu'il faut analyser sa tête.

A côté est le moule d'un mathématicien, astronome, homme d'ordre par excellence, grand travailleur, d'une persévérance rare dans ses habitudes et d'un esprit sceptique, le baron de Zach. Chez lui le calcul est très prononcé; le sens des localités est très fort; la base est étroite : c'est le contraire du précédent.

Ce masque et ces trois têtes appartiennent à quatre musiciens : voici le masque de Wéber et les têtes de

Kreutzer, d'Hérold et du jeune organiste de Saint-Roch. Quelque chose doit vous frapper maintenant, c'est la différence de conformation de ces têtes ; mais analysez le caractère musical de chacune de ceux à qui elles appartiennent, et vous verrez s'expliquer toutes les différences. C'est ici que siégent les organes fondamentaux de la musique ; et vous devinez sans peine que c'est Wéber qui en offre le plus grand développement ; d'ailleurs, bien que n'ayant sous les yeux que la partie antérieure du crâne, nous pouvons distinguer l'élargissement de la tête vers l'idéalité, la bienveillance et l'imitation. Ne retrouvez-vous pas là en partie le caractère de la musique de Wéber ; cependant, pour bien le juger phrénologiquement, il faudrait que le moule fût entier.

Le Kreutzer à qui appartient ce moule était le frère du célèbre violon compositeur ; il était professeur à l'École royale de musique, et est mort il y a un an. Il a du calcul, de la mécanique et de la mélodie. Hérold, sans s'élever à la hauteur des premiers maîtres, a fait une musique que l'on entend tous les jours avec plaisir ; il ne faut point y chercher la fougue d'imagination, la vigueur d'invention, la force d'enchaînement et la suavité d'inspiration de Wéber ; mais on y rencontre de jolis motifs, et nous savons qu'Hérold excellait dans l'art d'arranger la musique. Comparez sa tête à celle de Wéber, et vous verrez que les organes les plus saillans chez lui, sont ceux de la persévérance et de l'individualité à un haut degré, ce qui explique le nombre de ses œuvres, malgré sa difficulté de travail, et ses succès dans les détails.

Enfin, Messieurs, la tête du jeune Lefebure, que vous entendez tous les jours dans les soirées musicales,

âgé seulement de quatorze ans, et déjà depuis plusieurs années organiste de Saint-Roch, nous présente le front d'un homme intelligent, et les organes de la musique et de la construction très forts.

Ainsi, ces faits viennent encore déposer en faveur de la phrénologie. En voici maintenant d'un autre ordre. Ces quatre têtes sont celles de quatre criminels, de Mabille, de Descourbes, de Bénoît et de Régès. Observation générale : dans toutes, prédominance des sentimens et des passions sur l'intelligence, têtes instinctives, têtes animales. Comparez-les à celles de Bazar, Charpentier et Eustache, et vous reconnaîtrez deux ordres d'organisation tout-à-fait opposées.

Mabille est un assassin, fils d'un condamné mort dans les galères, petit-fils d'un criminel mort sur l'échafaud. Un jour il lui prend fantaisie de régaler des camarades ; le repas fini, Mabille n'a pas d'argent ; il sort, assassine une femme sur la route de Caen, lui prend les trente francs qu'elle porte, et vient payer à l'auberge pour ses amis et pour lui.

Descourbes, condamné à cinq ans de travaux forcés, pour délit de contrebande et voies de fait envers un employé de l'octroi, était enfermé à Bicêtre, en attendant le départ de la chaîne. Voulant esquiver ce départ, au mois d'avril dernier, il se pratique à la jambe des scarifications qu'il a soin d'irriter pour les changer en ulcères. Malheureusement pour lui, ces plaies accidentelles guérissent trop promptement, et ne se changent point en ulcères. Un autre détenu lui suggère l'idée de se pratiquer un séton au moyen d'un cheveu de femme passé à travers l'articulation du genou. Descourbes n'hésite pas, et parvient à passer ce séton d'un nouveau genre : bientôt un épouvantable

phlegmon se déclare dans l'articulation, et Descourbes succombe au milieu d'une fièvre violente. Que devez-vous trouver sur sa tête? Du désir d'avoir, de la ruse, de la fermeté et beaucoup de courage. Regardez, et votre œil sera frappé du développement des organes correspondans à ces penchans et facultés. Mais comment Descourbes n'a-t-il pas prévu que ce n'était pas impunément qu'il pouvait se pratiquer une semblable mutilation? il manquait absolument de toute circonspection. D'ailleurs, sur sa tête, point de sentiment de justice ni d'espérance : somme totale, tête beaucoup plus instinctive qu'intellectuelle.

Benoît, condamné à mort et exécuté le 30 août 1832, à l'âge de vingt ans environ, avait été chassé du séminaire de Reims, pour des penchans infâmes, et abandonné de son père. Il a montré toute sa vie beaucoup de ruse; il a été d'un caractère froid, caché et soupçonneux; il a reçu plusieurs blessures à la tête. Assassin de sa mère, Benoît, pour effacer la trace de ce crime, assassine son jeune compagnon de débauche; ces deux meurtres, il les commet de la même manière : c'est la nuit, c'est pendant leur sommeil, qu'il frappe ses victimes. Avant le crime, après le crime, à la vue du cadavre, pendant le procès, il montre le même sang-froid, la même impassibilité. Mais la conviction est entrée dans l'âme des juges; il est condamné et exécuté. Voici sa tête : certes, on ne peut le nier, son développement général est assez grand; mais la base est extrêmement large, mais les parties moyennes l'emportent sur les antérieures et les postérieures; la fermeté et la circonspection surtout sont énormes. Joignez à cela, que l'habile anatomiste qui a examiné sa tête, y a trouvé des traces d'un état ma-

ladif antérieur, qui doit avoir influé sur sa vie et ses actions. Mais pour bien connaître l'organisation de son cerveau, je dois vous renvoyer au numéro de notre journal qui renferme le travail remarquable de M. Dumoutier.

Arrivons à Régès, l'assassin de Ramus. Vous connaissez sa vie : spadassin de profession, pour une somme convenue, il accostait celui qu'on lui avait désigné, engageait une querelle, et lui donnait un soufflet : sûr de sa main, et fort de sa ruse et de son adresse, il se rendait sur le terrain et expédiait promptement son adversaire. Il avait ainsi à se reprocher huit à dix duels de cette espèce, ou plutôt, huit à dix assassinats. Son dernier crime est l'assassinat de Ramus dont il a détaché, un à un, tous les membres, ainsi qu'il l'a raconté lui-même. Mais cet homme, qui sacrifie son semblable pour un sac d'argent, qui a eu l'adresse de se soustraire aux recherches de la police, et qui est déjà hors la frontière, aussitôt qu'il apprend que son fils est compromis et va passer pour l'assassin de Ramus, cet homme atroce, cette bête féroce est maintenant un père tendre, tremblant pour l'honneur et les jours de son fils. Il n'hésite pas ; il revient au lieu de son crime, et se livre à la justice. Chez Régès, il y a excès d'animalité : le cervelet est énorme, et le développement des lobes moyens est effrayant. Et qui pourra contrebalancer l'influence des mauvais penchans résultant de ce défaut d'équilibre dans l'organisation ? Est-ce la bienveillance ? Elle est nulle. Est-ce l'intelligence ? Elle est écrasée par ces masses instinctives. Et point d'éducation dirigée contre le trop grand développement de ces penchans ! Mais le désir d'avoir, la ruse, la fermeté et la circonspection

prédominent ; enfin, l'amour des enfans forme ici une saillie prononcée.

Ainsi ces quatre têtes sont pour nous, et sans doute elles sont déjà pour vous, des preuves éclatantes de la vérité de la phrénologie.

Historien des travaux de la Société, je ne dois pas céder au désir de développer les considérations que le rapprochement de tous ces faits pourrait me suggérer, et j'aborde un autre sujet, celui du suicide.

Voici neuf têtes de suicides : voyons si leur examen attentif nous conduira à quelque résultat. Qu'est-ce que le suicide? Est-ce un acte de lâcheté ou de courage? Est-il honorable ou déshonorant? Peut-il quelquefois se justifier, peut-il s'expliquer par l'organisation? Vous savez en combien de sens divers ont été résolues ces questions : je ne vous citerai point les opinions des auteurs les plus célèbres, soit comme écrivains, soit comme philosophes; mais je ne peux résister au désir de vous lire, à ce sujet, les paroles d'un homme avec lequel vous avez déjà fait connaissance. Ecoutez Carême sur le suicide de Vatel :

« ...... Le suicide de Vatel fut rendu dramatique et historique par Mme. de Sévigné ; cette femme célèbre sut, sans doute, apprécier la conduite de ce grand serviteur, qui voyant la marée manquer (il suffit d'avoir du sang dans les veines pour sentir sa position critique), se crut perdu de réputation : car, dans sa pensée, il avait à cœur de servir les tables des seigneurs de la cour de Louis XIV, aussi bien que celle de ce grand roi. Cette idée causa son désespoir..... La grandeur de son âme (pourquoi pas?) lui avait inspiré la dignité de son mandat. Son trépas me semble d'autant plus illustre, que peu d'hommes, de ceux même qui

se mêlent de gouverner les empires, se suicident après avoir fait des fautes qui compromettent la dignité des rois et le sort des nations..... » (*L'Art de la cuisine française*, T. I, p. xij.)

Oui certainement, le suicide peut être un acte de courage et de grandeur d'âme, témoin Caton, témoin Brutus et bien d'autres encore. Mais avant de chercher à résoudre la question d'une manière générale, et laissant de côté le principe religieux et le principe métaphysique, tâchons de découvrir, s'il est possible, quelles circonstances d'organisation peuvent déterminer un homme à trancher le fil de ses jours.

Je n'ai qu'un mot à dire de Saint-Simon. Vous savez tous qu'il a tenté de se suicider, désespérant de voir se réaliser les réformes qu'il avait conçues.

Le second est le jeune E***, étudiant en médecine, ancien interne des hôpitaux civils. Après cinq ou six ans d'études, vers 1827, il embrasse avec chaleur la doctrine saint-simonienne, et paraît plein d'espérance et d'avenir. Mais bientôt, au milieu de ses efforts pour réformer les autres, sentant la difficulté, l'impossibilité de se réformer lui-même, il tombe dans le plus profond désespoir, et prend la résolution de terminer son existence. Un matin, après sa visite accoutumée dans les salles de l'hôpital, il entre chez lui, sans rien dire à personne, dispose le linge qui devait étancher son sang, se place sur son lit, et, armé d'un bistouri, il met successivement à découvert ses deux artères crurales, comme pour en faire la ligature : cette première opération achevée, il passe une sonde sous l'artère du côté gauche, et la coupe transversalement ; puis, malgré l'effusion rapide du sang, il a assez de courage et de fermeté pour passer la sonde

sous l'artère du côté droit, et la couper de même. La mort ne dut pas être longue.

Le troisième moule est celui de Mme. C***, femme très affectueuse, et toute dévouée à celui qu'elle espérait pouvoir appeler un jour son époux. Après plusieurs années de vie commune, et quand les affaires de M. C*** eurent pris une tournure définitivement favorable, sentant sa position précaire, craignant qu'on ne vînt à savoir qu'elle n'était pas l'épouse légitime de celui avec lequel elle vivait, et voulant assurer le sort des enfans qu'elle avait eus de lui, elle insista pour que le mariage promis fût conclu : elle ignorait qu'un obstacle invincible s'y opposait. De son insistance et des délais continuels de M. C***, il résulta des sujets de querelles. Une nuit, à la suite d'une de ces querelles, elle se porte deux coups de couteau dans la poitrine. L'un d'eux était mortel ; mais le peu d'instans qu'elle vécut encore, elle l'employa à déclarer devant témoins que c'était spontanément qu'elle se donnait la mort, et que M. C*** n'était point coupable.

Le quatrième moule est celui de la folle Thuillier, femme Roux, atteinte de monomanie de suicide, par suite de chagrins domestiques, et qui se livra à plusieurs tentatives de suicide. Dans la dernière, elle se coupa transversalement la gorge, atteignit une des artères carotides, et mourut en peu d'instans, le 1er. juillet 1831, à sept heures du soir.

Ce cinquième est celui de la veuve Landon. Je vais vous lire le procès-verbal relatif à son suicide.

## PROCÈS-VERBAL

DE

## L'EXAMEN PHRÉNOLOGIQUE DE LA VEUVE LANDON,

SUICIDÉE,

*En la maison qu'elle habitait, rue de la Vieille Estrapade,*
N°. 15.

---

Sur l'invitation qui nous a été faite par le docteur Palone, médecin du 12°. arrondissement, nous soussigné, commissaire de police du quartier de l'Observatoire, avons requis M. Dumoutier, professeur de phrénologie, pour nous donner son opinion sur les motifs du suicide de la veuve Landon, et déclarons ne pas avoir laissé échapper un mot qui pût mettre l'observateur sur la voie des faits dont il allait s'occuper.

Après avoir introduit M. Dumoutier dans la chambre où gisait le cadavre, dont la tête seulement était découverte, et dont le col était entouré d'une cravate; en la présence de M. Liébert, secrétaire attaché à notre commissariat, M. Dumoutier procéda à son examen phrénologique ainsi qu'il suit :

« Cette personne avait, sous les rapports physiques et moraux, de la ressemblance maternelle; elle était d'un naturel bon et affectueux. Elle tenait à ses habitudes, et devait être *très persévérante :* elle était très attachée aux personnes auxquelles elle avait accordé son amitié; elle aurait été très bonne mère.

» Lorsqu'elle eut des accès de colère, ils ont été violens, et elle cassait volontiers ce qui était sous ses mains. Elle a dû manifester souvent de la tristesse, faire part de ses idées noires;

elle était d'un caractère soupçonneux et s'inquiétait de l'avenir. Elle faisait grand cas de l'opinion qu'on pouvait avoir d'elle, et devait tenir beaucoup au *qu'en dira-t-on?* qu'en pensera-t-on? Elle avait des sentimens religieux, elle était croyante aux dogmes de sa religion, elle était probe et juste dans ses relations. Laborieuse, économe, ayant de l'ordre et de la dextérité, elle devait posséder quelque talent et pouvait se suffire à elle-même par son travail. Son intelligence pouvait éclairer ses décisions, mais ne paraît pas avoir reçu toute la culture dont elle était capable. Les mémoires des mots et des époques n'étaient pas très actives, aussi devait-elle apprendre difficilement par cœur, et oublier facilement les dates, ou n'avoir qu'une conscience imparfaite de la durée. Au contraire, la mémoire des formes et celle des lieux lui permettaient de reconnaître aisément les personnes qu'elle avait vues, les endroits par lesquels elle avait passé, lui rendaient agréables les vues ou les sites pittoresques. Elle pouvait être sensible à la musique et plus particulièrement à la musique religieuse. En résumé, les motifs de la fatale résolution de cette femme me semblent devoir être attribués à une aliénation mentale, du genre des *lypemanies* (manies tristes), qui reconnaîtrait pour cause éloignée son extrême inquiétude pour l'opinion qu'on pouvait avoir d'elle, l'exaltation des sentimens religieux et de celui du devoir ou de justice, et quelques anciennes affections froissées, soit par de l'indifférence ou de toute autre manière, circonstances qui sont venues s'ajouter à une activité excessive ou maniaque des facultés du courage et de la destruction. »

Le dire annoncé dans le procès-verbal est de la plus exacte vérité, et nous en confirmons toutes les circonstances.

*Le Commissaire de police du quartier de l'Observatoire*,

LIÉBERT. GOURLET.

**EXTRAIT DU REGISTRE - JOURNAL**

De M. Gourlet, commissaire de police du quartier de l'Observatoire, et résumé du procès-verbal d'enquête fait à l'occasion du suicide de la veuve Landon, le 11 mai 1833.

Il résulte de l'enquête faite et de la déposition des personnes entendues, que la plupart des observations faites par M. Dumoutier, après l'inspection du crâne, se trouvent confirmées; que la veuve Landon était en effet d'un caractère bon et sensible, qu'elle était d'une conduite fort régulière et d'un commerce agréable mais susceptible; qu'elle était dévote et qu'elle l'avait été même davantage, car on a trouvé chez elle sa correspondance avec un curé; qu'elle était sobre, rangée, économe, qu'elle excellait dans les travaux à l'aiguille dont elle faisait son état, comme brodeuse en tout genre; qu'elle avait un goût bien prononcé pour la musique, ce qui l'avait conduite à pincer elle-même de la guitare; qu'elle était aimante et qu'elle en avait donné des preuves envers son mari qu'elle affectionnait beaucoup; que son amour pour les enfans était réel, qu'elle en eut deux qu'elle perdit, et dont elle eut tant de chagrin que cela alla jusqu'à altérer sa santé; et qu'en dernier lieu, elle avait bien montré le soin qu'elle prenait de sa réputation, puisqu'elle avait l'esprit frappé de l'idée que l'on parlait mal d'elle, et que l'on voulait l'arrêter pour la conduire dans un hôpital.

Pour extrait conforme du registre des procès-verbaux.

Paris, ce 14 mai 1833.

*Le Secrétaire du bureau de police,*

LIÉBERT.

Le sixième moule est celui du jeune D***, étudiant en médecine, né à Lausanne, et qui se suicida, le 5 juin de cette année, en se tirant un coup de pistolet dont vous voyez la trace. D'une physionomie insignifiante, bien que régulière, d'un caractère froid, d'une indifférence générale sur tout, peu actif, et cependant désireux de

gloire, il désespéra de jamais réussir, de jamais devenir autre chose qu'un médecin médiocre, et ces motifs, joints à quelques contrariétés du côté de sa famille, suffirent pour le déterminer à quitter cette vie.

Ce septième moule est celui d'un aliéné nommé Marguaine, atteint de monomanie de suicide, et qui s'est laissé mourir de faim, malgré toutes les tentatives faites pour le nourrir de force, dans le service de M. Ferrus, à Bicêtre, il y a deux ou trois mois environ. La cause de cette monomanie se conçoit parfaitement. Il avait déserté, s'était cassé les jambes en s'évadant, eut les deux jambes amputées, et aurait sans doute passé à un conseil de guerre et été condamné, sans cet accident. C'est la crainte de cette condamnation, qui assiégeait cet homme, qui remplissait son esprit de terreurs, d'images de supplice et d'hallucinations de toute espèce.

Les deux qui suivent appartiennent aussi à des individus qui se sont laissés mourir de faim. L'avant-dernier est celui de Granié, que je regrettais, l'année dernière, de ne pas posséder, et que l'on nous a envoyé de Toulouse. Vous vous rappelez son histoire : après avoir assassiné sa femme, par motifs de jalousie, mais avec des circonstances d'atrocité horrible, et un de ses camarades de prison, par amour-propre blessé, persuadé que s'il mourait sur l'échafaud, ses enfans seraient privés de son héritage, il endura soixante-trois jours le supplice de la faim et de la soif, et succomba dans le dernier degré du marasme.

Enfin, ce dernier est celui d'un militaire âgé de vingt-deux ans, nommé Michelet, et qui a succombé, le 13 février de cette année, dans mon service, à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, à la suite d'une absti-

nence volontaire et insurmontable de trente jours.

Malheureusement, mon rapport est déjà si long, il a déjà peut être tellement fatigué votre attention, qu'il faut que j'abrège, et que je laisse de côté les nombreuses considérations auxquelles le rapprochement de ces neuf faits pourrait donner lieu ; je me bornerai à vous donner le degré de développement des organes dont l'excès ou le défaut doivent avoir la plus grande influence sur la détermination au suicide, tel que je l'ai vérifié avec M. Dumoutier.

# SUICIDES.

| | 1. | 2. | 3. | 4. | 5. | 6. | 7. | 8. | 9. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | St.-Simon. | E***. | C***. | Thuillier. | Ve. Landon. | D***. | Marguaine N°. 1. | Granié. N°. 2. | Michelet. N°. 3. |
| *Destruction*. . . . | forte. | très forte. | assez forte | très forte. | assez forte. | très forte. | très forte. | très forte. | très forte. |
| *Fermeté*. . . . . | modérée. | forte. | forte. | très forte. | forte. | modérée. | très forte. | extrêmt. forte. | forte. |
| *Courage*. . . . . . | assez fort. | très fort. | fort. | modéré. | très fort. | très fort. | très fort. | extrêmt. fort. | fort. |
| *Amour de la vie*. | faible. | très faible. | modéré. | faible. | modéré. | très faible. | modéré. | modéré. | très faible. |
| *Espérance*. . . . | modérée. | faible. | très faible. | très faible. | très faible. | modérée. | modérée. | modérée. | très faible |
| *Circonspection*. . | assez. | très forte. | forte. | modérée. | assez forte. | assez forte. | modérée. | extrêmt. faible. | très forte. |
| *Approbativité*. . . | modérée. | modérée. | très forte. | très forte. | très forte. | forte. | forte. | très forte. | forte. |

Vous voyez que les organes dont l'influence est la plus grande pour la détermination au suicide, au moins d'après ces neuf faits, sont la fermeté, la destruction, le courage. Vous voyez que celui de l'amour de la vie est très faible, excepté chez deux où cet amour a été surmonté par d'autres penchans. Si vous vous rappelez les circonstances de la mort des neuf suicides, vous concevrez pourquoi l'espérance, faible ou nulle chez la plupart, pouvait être prononcée chez les numéros 7 et 8. La circonspection est encore un des organes dont l'influence paraît la plus puissante, puis l'amour de l'approbation.

Si ces considérations ne suffisent pas pour résoudre les questions qui se rattachent au suicide, elles fournissent du moins d'importans matériaux pour y arriver un jour. J'espère que lorsque nous reprendrons ce sujet, nous pourrons obtenir un résultat satisfaisant.

Je ne dois pas oublier l'histoire de Denise, cette femme si étonnante par l'insatiabilité de son appétit. On la trouvera détaillée dans les *Annales de la médecine physiologique* (octobre 1832) ; il me suffira de dire, qu'en bas âge, elle épuisait le lait de toutes ses nourrices et mangeait plus que quatre enfans de son âge ; que, plus tard, elle mangeait le pain de tous les enfans de l'école ; que, plus tard encore, placée à la Salpétrière, sa faim habituelle n'était pas satisfaite, à moins de huit à dix livres de pain, par jour ; mais qu'elle avait, outre cela, des *grandes faims* revenant deux ou trois fois par mois, pendant lesquelles elle dévorait vingt-quatre livres de pain. Il n'est pas inutile de noter que, pendant ces accès, elle devenait tellement furieuse, si on la contrariait dans son besoin impérieux,

qu'elle mordait ses vêtemens, ses mains même, et ne retrouvait la raison, qu'après avoir entièrement calmé sa faim. Se trouvant, un jour, dans la cuisine d'une grande maison, elle engloutit, en quelques instans, le potage destiné à vingt convives, et douze livres de pain. Une autre fois, elle prit la ration de café destinée à soixante-quinze de ses compagnes de la Salpêtrière. Son crâne est petit ; les parties instinctives prédominent, et l'organe de l'alimentivité est fort développé.

Telles sont, Messieurs, les principales études que nous avons faites sur les moules et les crânes que nous avons eus à notre disposition. On ne nous reprochera pas, du moins, d'avoir perdu notre temps.

Ainsi qu'il avait été arrêté, un de nos membres, M. Dumoutier, a été chargé de faire un cours public de phrénologie. Le succès de ce cours a été vraiment extraordinaire, et témoigne hautement en faveur de notre science. Puisqu'un si grand nombre de personnes s'attachent assidûment à la connaître dans tous ses détails, il faut bien qu'elle soit fondée. D'autres cours ont encore été faits ; l'un, par le même professeur, et l'autre, par M. Fossati, l'ami et l'un des élèves les plus zélés de Gall. Mais ce n'est pas seulement dans ces cours, que la phrénologie a trouvé des défenseurs et des représentans : notre science a pénétré dans la Faculté de Médecine ; on lui a rendu hommage dans son enceinte ; des professeurs de l'Ecole en ont parlé avec le sérieux et l'attention qu'elle méritait ; et l'un d'eux, M. Broussais père, en a même exposé les principes dans quelques leçons exclusivement consacrées à ce sujet. Il y a peu de jours encore qu'un jeune médecin, M. Lacomme, vient d'y soutenir sa thèse sur la phré-

nologie. En un mot, nous avons conquis de tous côtés des partisans.

Le nombre de nos sociétaires s'est considérablement accru, mais nous avons eu la douleur d'en perdre plusieurs qui nous ont laissé des regrets bien amers. L'un d'eux est une perte, non pas seulement pour nous, non pas seulement pour ses amis, mais pour la science que nous cultivons : Spurzheim, collaborateur de Gall, et dont les travaux devaient encore avancer la marche de la phrénologie, Spurzheim n'est plus. Ce grand phrénologiste a succombé à Boston, aux États-Unis, le 10 novembre 1832. Un éloge digne de lui et consciencieusement mûri sera lu à notre prochaine séance annuelle. Aujourd'hui, déplorons sa perte, et pour honorer dignement sa mémoire, jurons de suivre ses traces !

Un jour viendra où la phrénologie aura sa place dans l'enseignement médical. Déjà le gouvernement, sur l'instance d'un de nos anciens vice-présidens, de M. de Las Cases fils, vient de demander au consul de France en Angleterre, des renseignemens sur l'état de la phrénologie dans la Grande-Bretagne. Dans plusieurs circonstances, nous avons trouvé aide et protection dans l'autorité. Je ne doute pas que nos vœux pour l'établissement d'une chaire de phrénologie ne soient un jour exaucés.

C'est pour hâter ce moment, c'est pour nous rendre utiles à la société, que nous sommes allés, plusieurs fois, visiter les prisons, avec notre honorable vice-président, M. Appert, et que nous avons assisté à plusieurs ferremens de la chaîne. Dans ces visites, un grand nombre de faits phrénologiques nous ont frappés. Je n'ai pas le temps de vous les raconter ; je ne

mentionnerai que nos visites à Miroye. Nous avons étudié ce condamné, et espérant qu'une éducation pénitentiaire, appropriée, pourrait modifier heureusement son organisation cérébrale, en contrebalançant l'influence de certains organes trop développés, par l'action de ceux de l'intelligence et des sentimens élevés, et pourrait tourner vers le bien quelques-unes de ses dispositions actuellement perverses, nous nous sommes rendus, avec M. Appert, au Ministère de la justice, pour solliciter la commutation de la peine capitale. Au moment où nous sommes arrivés, le Roi, mu par un sentiment de répugnance pour la peine de mort, venait de signer cette commutation.

Maintenant, Messieurs, nous demanderez-vous encore si la phrénologie est une science basée sur des faits, et si elle est utile à quelque chose? Ce ne peut plus être aujourd'hui pour personne un sujet de doute. Mais il ne faut demander à la phrénologie que ce qu'elle peut vous donner. Certainement vous n'arriverez jamais à prévoir toutes les actions d'un homme, car nous ne reconnaissons pas de loi de nécessité absolue dans l'humanité : et rendons-en grâce au ciel, car il nous faudrait rester impassibles spectateurs de la réalisation du dogme désolant de la fatalité ; mais vous pourrez connaître les tendances, les penchans prédominans de chacun, et c'est sur cette connaissance que vous pourrez fonder une éducation véritablement efficace. Le présent nous échappe, Messieurs, pensons à l'avenir, et songeons à nous en rendre maîtres !

# NOTICES PHRÉNOLOGIQUES

SUR

## CASIMIR PÉRIER, LAMARQUE ET CUVIER;

Par M. le Docteur FOISSAC.

Quel est le but que la Société phrénologique de Paris s'est proposé, en soumettant chaque année à l'analyse de ses doctrines les têtes des hommes qui pendant leur vie se sont distingués par des facultés ou des actions extraordinaires? Ce n'est point le désir d'exciter une vaine curiosité, en traduisant au tribunal de l'opinion publique les faiblesses de quelques grands hommes. La phrénologie enseigne, mieux que tous les préceptes de morale, que *la vie privée doit être murée*. Cependant cet examen, que la Société confie à l'un de ses membres, n'est pas un panégyrique obligé, et en quelque sorte académique de toutes les célébrités du jour que la tombe vient de recevoir; nous croyons, avec Voltaire, qu'*on doit des égards aux vivans, qu'on ne doit aux morts que la vérité*. Oui, chercher, découvrir, propager la vérité, par l'analyse des organes que la nature a consacrés à la vie morale et intellectuelle de l'homme, prouver qu'il existe un rapport constant et nécessaire entre l'instrument matériel et la manifestation des facultés mentales, tel est le but de cette revue phrénologique, et le problème dont la solution se trouve dans le cerveau de tous les hommes extraordinaires. Forts de notre conviction, nous ne rejetons aucun fait, nous les invoquons tous; et puisque la phrénologie compte encore un grand nombre de contradicteurs, nous les prions de suivre notre exemple, de mouler des crânes et des cerveaux, et s'ils arrivent à des résultats con-

traires aux nôtres, de nous faire la grâce de désabuser des hommes qui ont pu se tromper, mais qui se trompent de bonne foi.

Quoique la phrénologie soit une doctrine pratique et féconde en applications, cependant ses partisans éclairés s'abstiennent de ces jugemens prématurés que les gens du monde leur demandent de porter à la simple inspection d'un crâne. Quelle mesure rigoureuse peut en effet apprécier le degré d'énergie de phénomènes purement physiologiques? En histoire naturelle, existe-t-il un système organique, une fonction quelconque, dans lesquels on ne fasse intervenir deux choses, le volume et la constitution? La masse d'un muscle ne fait pas toute sa force, et ce n'est pas à la grosseur du nerf optique que l'aigle doit la supériorité de sa vue. Dans l'examen d'un cerveau, il faut donc avoir égard autant à la qualité qu'à la quantité, et tenir compte du tempérament et de la constitution native des organes.

Et ce n'est point là, Messieurs, toute la difficulté. Dans la pluralité des cas, chez les adultes et dans l'homme sain, la forme du cerveau se traduit à l'extérieur par celle du crâne; mais il y a quelques exceptions à cette règle dans la vieillesse, et surtout dans les maladies. La substance cérébrale peut être altérée dans ses fonctions vitales; un liquide peut s'épancher dans la boîte osseuse; des tumeurs, des polypes, des exostoses déforment le crâne; mais ces organisations anormales ne peuvent en imposer qu'à des hommes étrangers à la science. Dans ces cas exceptionnels, le phrénologiste s'abstient ou modifie son jugement d'après les circonstances de l'état pathologique.

Il me suffit de vous avoir prévenus, Messieurs, de quelques-unes des conditions que la phrénologie attache à l'intégrité de ses jugemens; l'expérience vous convaincra, toutefois, que les exceptions sont infiniment rares, et que la phrénologie a toute la certitude des sciences physiologiques, lorsqu'il s'agit des organisations extraordinaires sur lesquelles je vais appeler votre attention.

La tête dont je vous présente le modèle est vaste et bien proportionnée. Sa maigreur, causée par une longue maladie, indique que les tégumens et les muscles qui recouvrent le crâne étaient très amincis, de sorte que ce volume tout entier représente une masse presque égale de substance cérébrale. On voit à la physionomie, que la mort elle-même n'a pu entièrement altérer, on sait d'ailleurs par la connaissance des mœurs et des habitudes du sujet, qu'il était doué d'un tempérament bilioso-nerveux, le plus actif, le plus énergique, le plus propre au développement de l'intelligence, et à la fermeté des entreprises. C'est le buste de *Casimir Périer*.

En examinant la région postérieure, et je vous prie de vous rappeler que la nature l'a consacrée aux organes qui veillent à la propagation de l'espèce et à la conservation de la famille, il est facile de reconnaître qu'elle est très développée. Aussi, au milieu des plus graves préoccupations politiques, il veillait avec la plus tendre sollicitude à l'éducation de ses enfans (philogéniture), et rien ne pouvait le détourner de prodiguer lui-même les soins les plus attentifs et les plus touchans à sa femme malade (affectionnivité, amativité). L'élargissement et la prééminence des régions mastoïdiennes et temporales, dénotent un grand développement de l'organe du courage. La première carrière de Casimir Périer fut celle des armes; mais malgré le brillant avenir qui lui était promis, il se consacra au commerce pour obéir aux dernières volontés de son père. Toutefois dans plusieurs occasions de sa vie, il fit preuve d'une bravoure et d'une intrépidité qui ne peuvent laisser aucun doute sur la justesse de cette indication phrénologique.

La région latérale, vous le savez, Messieurs, a été destinée, plus particulièrement par la nature, à la conservation de l'individu. Elle comprend les organes de la circonspection, de l'instinct à cacher, de la destruction et de la propriété, organes protecteurs et placés même sur une échelle

d'utilité supérieure à beaucoup d'autres, puisque la nature en a doué la presque universalité des animaux. Les abus seuls et le développement anormal de ces organes portent le trouble dans la société, et ravalent l'homme au niveau des espèces féroces. Au contraire lorsque ces facultés s'allient aux sentimens supérieurs et à l'intelligence, il en résulte d'une part de la finesse et de la prudence, de l'autre cette vigueur d'esprit et de caractère qui engendre les résolutions promptes et énergiques. Casimir Périer possédait, à un assez haut degré, les organes de la circonspection et de la destruction. Quant à celui de *la ruse ou secretivité*, quoique la région où il se trouve placé soit assez développée, en raison du voisinage des facultés plus énergiques, l'autopsie et l'examen du cerveau ont montré que la circonvolution qui forme cet organe, avait à peine la moitié du volume qu'on trouve dans les cerveaux ordinaires : aussi Casimir Périer avait-il de la pénétration, mais il n'avait point de ruse à proprement parler. Dans l'organe de la destruction, réuni à celui de la justice et du désir de l'approbation, vous trouvez l'explication de ce caractère impétueux, de ces transports de colère qu'il aurait su maîtriser ou mieux cacher avec plus de ruse, et qui étaient à-la-fois les mouvemens d'un esprit superbe qui ne souffre pas la contradiction, et ceux d'un cœur offensé qui ne souffre pas l'injustice.

Je ne dois pas passer sous silence un organe dont l'activité est telle dans l'espèce humaine, qu'il rend tous les hommes mécontens de la part qu'ils ont reçue des faveurs de la fortune. C'est *l'acquisivité*, selon M. Spurzheim, ou, dans ses termes les plus adoucis, le sentiment de la *propriété*. Cet organe est l'élément du travail et l'âme du commerce. Casimir Périer n'en était point dépourvu, ainsi que l'attestent plusieurs circonstances de sa vie et le développement de la région latérale et antérieure du crâne. Quoique le désir de faire fortune soit le but le plus commun de cette faculté, on la voit cependant s'exercer sur d'autres objets

et ambitionner une autre possession, celle des livres, des coquillages, des insectes, des médailles, des tableaux, etc. Notre vénérable maître, M. Spurzheim, dont la mort a été un deuil pour la phrénologie, nous disait quelquefois : *Méfiez-vous des faiseurs de collections qui visitent la vôtre.*

Si maintenant nous passons à la région frontale, nous sommes frappés d'abord de sa prééminence incontestable sur la région postérieure, et nous voyons un développement assez considérable de tous les organes placés au-dessus de l'œil et dans son voisinage : individualité, éventualité, localité, coloris, mélodie, ordre, calcul et langage, organisation entièrement conforme aux facultés qui lui correspondent, et dont M. Périer était doué. Cependant les organes des facultés réflectives, *comparaison* et *causalité,* l'emportent sur les précédens ; de là cet esprit réfléchi, profond et juste qui distinguait la polémique et les actes du négociant, du député et de l'homme d'État, lorsqu'il n'était pas emporté par la passion.

Sur les côtés du front est l'organe de la gaîté ou l'esprit des saillies, qui fait le charme de la société lorsque l'amour du prochain en émousse les traits acérés. Ceux qui ont vécu dans la familiarité de M. Périer s'accordent à lui reconnaître, dans certains momens d'abandon et d'épanchement, cet esprit qui brille dans les salons et fait pardonner la supériorité, en la voilant d'une gaze de gaîté frivole et amusante.

Messieurs, la scène de la vie est naturellement triste et monotone. Le monde positif peut satisfaire l'animal, mais à coup sûr il est fort ennuyeux pour les gens d'esprit. Le créateur, voulant les attacher à l'existence, a créé pour eux les organes de l'idéalité, du merveilleux et de l'espérance, qui jettent le prisme enchanté des illusions et l'attente d'un avenir meilleur que tous les soirs voient mourir, que tous les matins voient renaître, sur l'uniforme réalité de la vie. Ces trois organes se font remarquer sur le crâne et dans le cerveau de Casimir Périer. On y distingue encore l'organe

de la vénération, placé au centre du sommet de la tête; et si l'on nous objecte qu'il n'était pas rigide observateur des pratiques du culte, nous répondrons que la tendance primitive de cette faculté s'applique à vénérer tout ce qui est respectable, Dieu, la religion, les parens, les vieillards, les lois, la vertu, le génie; les modes d'application varient à l'infini. Casimir Périer vénérait un Être suprême; on l'a vu reprendre avec vivacité ceux de ses amis qui parlaient avec trop de légèreté de Dieu et de la religion. Il disait que les rois étaient les représentans de Dieu sur la terre; cependant, malgré cette vénération profonde pour l'autorité Royale, il l'avait prudemment éloignée du conseil des ministres dont il était le président. On voit dans cette exclusion non seulement le respect de Casimir Périer pour les formes constitutionnelles, mais encore la tendance des organes de la fermeté et de l'estime de soi, que la nature a placés au sommet de l'organologie, comme pour indiquer qu'ils doivent gouverner tous les autres. Ce sont les mêmes organes qui engendrent le sentiment de la noblesse et de la dignité personnelle, et dont les abus conduisent au despotisme. C'est avec raison qu'on a parlé de l'esprit de domination de Casimir Périer. Quoiqu'il ne fût pas inaccessible aux conseils des hommes éclairés, qu'il les provoquât même souvent, sa résolution une fois prise, il y persistait avec une extrême tenacité; et ce caractère impérieux, inflexible, il ne le portait pas seulement dans l'administration des affaires publiques, il l'exerçait dans sa famille et au milieu de ses amis. Mais ce despotisme était allié à un sentiment profond de justice, à une grande bienveillance, au désir de faire ce qu'il croyait bon, utile et juste, soit à ses proches, soit à la chose publique.

En dernière analyse, Messieurs, Casimir Périer avait l'organisation et toutes les qualités d'un père de famille et d'un bon citoyen. Doué d'une grande intelligence, il manquait des bienfaits de la première éducation. Mais lorsque sa place dans le monde fut marquée par son mérite, il recon-

nut la nécessité de se livrer à de profondes études pour s'élever à la hauteur de l'estime que ses concitoyens lui témoignaient déjà. Il travaillait laborieusement, et avec un soin infini, toutes les questions qu'il se proposait de traiter à la Chambre des députés. Lorsque la mort du général Foy laissa la tribune veuve, Casimir Périer s'y présenta pour le remplacer, de concert avec Benjamin Constant, qui eut sur lui l'heureux privilége de mourir avec toute sa popularité. Alors il dérobait au sommeil une partie des heures qu'il consacrait au travail; mais ce travail brûlait son âme, usait ses organes. Sa santé ne put résister au choc des passions et des intérêts tout palpitans des luttes parlementaires. Aussi, lorsque le ministère réparateur de M. de Martignac vint apporter une trève aux débordemens des partis et des ambitions rivales, il laissa à de nouveaux athlètes l'arène représentative; mais pressentant que la patrie l'appellerait peut-être bientôt à de nouveaux combats, à de plus grands sacrifices, il s'y prépara en homme de conscience et d'honneur, et les études qu'il fit, malgré l'altération de sa santé, sont incroyables.

S'il entrait dans notre sujet de porter un jugement sur l'administration et le système politique de Casimir Périer, nous saurions faire le sacrifice de nos opinions personnelles, pour rendre hommage à ce que nous croyons la vérité. Casimir Périer avait vu, en 1814, dans une occasion qui le menaça d'une ruine totale, et qui fit éclater la grande énergie de son caractère, combien la guerre et les commotions politiques sont fatales au commerce et à l'industrie. Ce fut encore sous l'influence de cette impression qu'il arriva en 1831 à la direction des affaires publiques. Il pensa que la France était assez riche de gloire, assez grande de territoire, assez largement dotée de libertés, et en conséquence il chercha dans la paix la stabilité d'une révolution qui paraissait à d'autres devoir se fortifier par le baptême de la victoire. Eut-il raison, eut-il tort? l'avenir en décidera; mais ce que le phrénologiste doit reconnaître ici, c'est que

son système de paix et d'ordre était moins encore le fruit de son expérience que le résultat de son organisation ; et la justice fait un devoir de dire qu'il tint les rênes de l'Etat d'une main ferme et vigoureuse, dirigée par une conscience noble et des intentions généreuses.

Voici le buste et le cerveau de Lamarque, écrivain brillant, soldat courageux, général habile et député consciencieux. Il était à peine âgé de vingt-un ans, lorsqu'il s'enrôla, en 1793, comme simple soldat dans les armées de la république. Il devint au bout de quelques mois (les hommes et les événemens marchaient vite à cette époque), il devint capitaine des grenadiers de Latour-d'Auvergne, connus de nos ennemis sous le nom de *colonne infernale*. Il se fit de bonne heure distinguer par sa bravoure au milieu de cette armée de géans qui promenèrent les couleurs républicaines et l'aigle impériale dans toutes les contrées de l'Europe. En 1793, placé à l'avant-garde de l'armée des Pyrénées-Occidentales, commandée par le vieux Moncey, il arrêta, avec une seule compagnie, une colonne espagnole qui tournait l'aile gauche de l'armée, et reçut deux blessures graves. Plus tard, lorsque les Français eurent franchi les Pyrénées, Lamarque, à la tête de deux cents grenadiers, marcha contre Fontarabie, s'empara des redoutes qui dominaient la ville, et malgré le feu terrible de l'artillerie espagnole, il se précipita dans les fossés suivi de soixante-quinze grenadiers, avec lesquels il abattit le pont-levis et pénétra dans la place. Faut-il parler de tous les combats où brilla le grand courage de Lamarque? Mais il faudrait nommer tous ceux auxquels il eut le bonheur d'assister : Hohenlinden, Villa-Nova, Piave, Oberlitz, Laybach, Alta-Julia, Wagram, où il eut quatre chevaux tués sous lui. Mais puis-je passer sous silence *la prise fabuleuse de l'imprenable Caprée?* Dans le mois d'octobre 1808, il part à la tête de dix-huit cents hommes, dont Murat lui avait confié le commandement. La première enceinte de l'île est escaladée sous le feu des canons et de la mousqueterie de quatorze cents Anglais. Lamarque y monte

le premier avec cinq cents hommes d'élite, et semblable au général espagnol qui, en abordant sur le sol mexicain fit brûler ses vaisseaux, il fait éloigner les siens, pour montrer à cette poignée de braves qu'il n'y avait pour eux d'autre alternative que la victoire ou la mort.... Je m'arrête, Napoléon du haut de son rocher a immortalisé le nom du vainqueur de Caprée, et stigmatisé celui du vaincu (sir Hudson Lowe) qui était devenu le geôlier du grand homme.

Messieurs, on trouve dans le cerveau de Lamarque toutes les qualités du bon soldat et du grand capitaine. L'organe *du séjour*, qui, allié avec les sentimens supérieurs, est l'origine du patriotisme; un courage invincible qui se dessine dans l'énorme distance des deux apophyses mastoïdes; la *circonspection* et la *ruse*, qui sont indispensables au général d'armée chargé d'un commandement, la passion de la gloire, qui résulte d'un grand développement de l'organe de l'approbation; enfin une force morale, une fermeté inébranlable, caractérisée par l'élévation du sommet de la tête, qualité sans laquelle il n'y a point de grands hommes. Cette organisation, Messieurs, était dans une étroite harmonie avec le genre d'intelligence qui caractérisait Lamarque. Peut-être que la comparaison et la causalité n'ont point ici tout le développement que nous pourrons un jour, je l'espère, vous montrer dans la tête de leur maître à tous, de Napoléon; mais je vous prie de remarquer qu'un front fuyant n'est point l'indice de l'absence du génie dans un grand nombre de têtes. C'est souvent en effet le développement extraordinaire des organes placés à la base du front, et désignés sous le nom de facultés perceptives, qui produit cette illusion. Si donc dans cette tête on supprime, par la pensée, le groupe de brillantes facultés qui distinguent le buste de Lamarque, on aura un front droit et élevé, mais court et aplati, celui en un mot d'un homme médiocre. Ici, au contraire, vous distinguez les organes du langage, du calcul, celui des localités, de l'individualité, de l'éventualité et des formes, ceux enfin qui produisent ce coup-d'œil ra-

pide, cette perception vive, prompte et juste des objets placés dans l'espace.

Notre précédente observation sur cette forme inclinée des organes de la comparaison et de la causalité, s'applique à l'organe de la bienveillance, dont Lamarque n'était point dépourvu ; un seul fait suffit pour le confirmer. Pendant les cent-jours, nommé par l'empereur, général en chef de l'armée de la Loire, il pacifia la Vendée, autant par sa modération que par sa fermeté, et acquit ainsi une gloire plus solide et plus pure que si elle avait été achetée par des flots de sang français.

A l'élargissement des parties latérales et supérieures du front, qui de vous, Messieurs, n'a déjà nommé l'organe de l'idéalité, du talent poétique ? En effet, les exploits du grand capitaine n'étaient surpassés que par les bulletins homériques, destinés à célébrer la gloire de ses braves compagnons d'armes. Cette magie de style ne brillait pas moins dans les discussions quelquefois sèches et positives de la tribune législative. Abordait-il les questions de politique extérieure, il se plaisait à dérouler le tableau des peuples de l'Europe comme un vaste champ de bataille, et en montrait la conquête facile avec le drapeau de la liberté. S'il peint le feu des révolutions qui fermente dans le cœur des enfans de Brutus : « Le Vésuve, dit-il, n'est pas le seul volcan qui fume en Italie. » Partout des descriptions, des comparaisons, des images poétiques : mais à travers les discours les plus pacifiques du législateur, on voit la pointe de l'épée du général.

Ce culte de Lamarque pour la gloire et la liberté était à-la-fois l'élan d'une âme généreuse et le résultat d'une conviction profonde. Frappé mortellement par l'horrible fléau qui décima la population de Paris, il sentait dans une lente agonie s'éteindre tous les jours une faible lueur de vie, lorsqu'on lui présenta le compte-rendu des députés de l'opposition. Il signa *Lamarque mourant* : protestation éloquente

en faveur des principes qu'il avait soutenus avec conscience et courage, et qu'il voulait ensevelir dans sa tombe.

Messieurs, il y a des époques dans l'histoire du monde où la nature semble réunir tous les germes vigoureux de sa puissance créatrice pour enfanter de grands hommes. Ensuite elle se repose comme fatiguée par l'âge et comme épuisée dans les sources de sa féconde énergie. Le même siècle vit naître Alexandre et Aristote ; la même année (1769) donna naissance à Napoléon et à Cuvier : tous deux brillans de force et de génie, tous deux dignes de donner leur nom à la génération qui s'élève autour d'eux. L'un régnera sur les champs de bataille, fondera des dynasties, brisera des trônes, et marchera à la tête de la civilisation européenne. L'autre régnera dans le pacifique empire des lettres, au milieu du premier corps savant de l'Europe ; encyclopédie vivante et toujours progressive des connaissances humaines, il dérobera ses secrets à la vie, et sera le législateur de l'histoire naturelle. Examinons, Messieurs, par quelle puissance d'organisation l'intelligence de Cuvier opéra ces prodigieux travaux.

L'autopsie de ce grand naturaliste fut faite le 15 mai 1832, par MM. Orfila, Duméril, Dupuytren, Allard, Biett, Valenciennes, Laurillard, Rousseau, Andral neveu, et Bérard. L'encéphale de Cuvier fut pesé, il s'élevait à trois livres dix onces quatre gros et demi ; il surpassait à peu près d'un tiers le poids des cerveaux ordinaires, et il fut constaté que cette énorme différence tenait presque exclusivement au développement des lobes cérébraux ; le cervelet, la protubérance et le bulbe rachidien, ne dépassant pas le volume ordinaire de ces organes dans les autres sujets. Aucune des personnes présentes, dit M. Bérard, à qui nous devons ces détails phrénologiques, n'avait mémoire d'avoir vu un cerveau aussi plissé, *des circonvolutions aussi nombreuses* et aussi pressées, des anfractuosités si profondes. C'était surtout à la partie antérieure et supérieure des lobes cérébraux, que cette conformation avait acquis le plus heureux développement.

Ce serait une erreur préjudiciable à la phrénologie, de croire qu'on peut apprécier l'etendue des facultés intellectuelles, d'après le poids et le volume absolus du cerveau. L'expérience et le raisonnement prouvent le contraire. C'est surtout dans la comparaison des diverses régions entre elles, que le phrénologiste puise la source de ses jugemens; et des têtes volumineuses par le nombre et l'activité des penchans et des instincts animaux, sont remarquables par la petitesse des lobes antérieures du cerveau dans lesquels réside l'intelligence.

Nous ne pouvons admettre non plus que le cerveau de Cuvier renfermât un plus grand nombre de circonvolutions que les cerveaux ordinaires. La nature a déterminé les organes qui sont départis à l'économie animale, et tous les individus, à part quelques monstres, en présentent le même nombre. L'athlète vigoureux, le géant colossal, n'ont pas un plus grand nombre d'os et de muscles que le chétif avorton de la Laponie; mais les organes sont plus grands, plus forts, et doués d'une activité supérieure. Telles étaient les circonvolutions du cerveau de Cuvier. Malheureusement il ne fut pas moulé en plâtre, ainsi que les journaux l'avaient annoncé. Afin de saisir le fil insaisissable de sa maladie, on le coupa par tranches comme du temps de Vicq-d'Azir, et bientôt il fut réduit en une masse informe dans laquelle l'œil n'aurait plus reconnu les vestiges de l'organisation humaine. Cette grave omission, entièrement indépendante du professeur qui fit l'autopsie, serait jusqu'à un certain point réparable pour la science, si nous possédions le modèle du crâne. Nous avons espéré jusqu'au dernier moment, que nous pourrions vous le montrer; mais la communication du seul exemplaire qui existe a été définitivement refusée à la société phrénologique, par une volonté inflexible. Au reste tous ceux qui l'ont vu, tous ceux qui de son vivant ont connu Cuvier, savent quel était le développement énorme de la région frontale comparée aux trois autres. On rencontre rarement, même parmi les hommes de génie, un volume aussi considérable

des organes du langage, de la mémoire des faits et des lieux, de l'ordre, du coloris, des formes et de la construction. Aussi Cuvier savait déjà lire à un âge où les autres enfans savent à peine parler. Le dessin était une de ses occupations favorites. Sa mémoire dans tous les genres était prodigieuse, et il était profondément versé dans la connaissance de la littérature et des langues étrangères.

Ces facultés communes, quoique à un degré inférieur, à tous les savans qui s'occupent d'histoire naturelle, auraient donné au front de Cuvier le plan incliné que nous avons signalé dans le buste de Lamarque ; mais le prodigieux développement des organes de la comparaison, de la causalité et de l'idéalité, élevait, agrandissait en lui la région antérieure et supérieure du front, siége de l'intelligence. De là, ces investigations profondes, ces descriptions précises et rigoureuses, ces savantes classifications, ces principes philosophiques clairs et féconds, cet esprit de généralisation inimitable, qui brillent dans ses ouvrages, et surtout dans ses leçons d'anatomie comparée et dans ses recherches sur les ossemens fossiles.

Messieurs, vous le savez, l'histoire de tous les peuples atteste que le monde a subi d'épouvantables catastrophes, et que des générations entières d'hommes et d'animaux ont disparu de la surface du globe. A Cuvier était réservée la gloire, sans partage et sans rivalité, de porter une lumière inconnue dans le chaos impénétrable de ces mondes détruits. A l'aide de quelques débris mutilés, ensevelis dans les entrailles de la terre, semblable au premier homme qui, dans le jardin d'Eden, fait passer devant lui les animaux pour leur imposer des noms, Cuvier recompose des créations tombées dans le néant ; et comme la chaîne des êtres se lie dans la nature par des anneaux indivisibles, en retrouvant une pièce de cet édifice immense, il le reconstruit tout entier avec une étonnante sagacité, et nous montre ce que la terre fut, ce qu'elle est, ce qu'elle deviendra un jour. Jamais

le talent de l'induction n'avait été poussé si loin, et il fallait tout le génie de Cuvier pour oser l'entreprendre.

Cette supériorité d'esprit, de science et de raisonnement, Cuvier l'apportait dans toutes les questions d'administration générale et d'utilité publique ; il était l'une des lumières, on pourrait même dire l'oracle du conseil d'état. Mais qu'on ne cherche point en lui l'homme d'action, l'homme politique. Dans la plupart des hommes ce sont les facultés affectives qui dirigent l'intelligence, et l'exploitent à leur profit ; dans beaucoup de savans, au contraire, l'intelligence maîtrise et conduit les passions de l'animalité. C'est ainsi que Newton fut un membre muet du parlement d'Angleterre. Si l'organe de la fermeté avait donné plus d'élévation au crâne de Cuvier, si cet organe avait offert un développement proportionné à celui de la fierté et de l'approbation, dans le naturaliste, vous auriez probablement admiré l'homme d'état. Vous auriez trouvé dans les actes de sa vie politique, cette énergie morale et cette indépendance, que dans un siècle comme le nôtre, toujours battu par les tempêtes politiques, les événemens demandent aux hommes qui ne craignent pas d'affronter l'ouragan révolutionnaire.

Quelque incomplètes que soient les notions que nous venons de vous fournir sur l'organisation cérébrale de Cuvier, il n'est pas moins évident pour nous que cette belle organisation était l'une des preuves les plus frappantes d'une doctrine contre laquelle il avait eu la faiblesse de se prononcer, il y a vingt-cinq ans, dans son fameux rapport à l'Institut, et (faut-il le dire?) pour ne point déplaire à Napoléon, qui croyait voir dans la découverte de Gall un arsenal de grossier matérialisme. Cependant ces deux hommes célèbres étaient faits pour s'entendre, pour s'estimer, et sur la fin de leur carrière ils se rendaient mutuellement justice. Gall avait déjà un pied dans la tombe lorsque Cuvier lui envoya un crâne qui, disait-il, lui paraissait confirmer la doctrine de la physiologie du cerveau. Mais Gall mourant répondit à celui qui le lui présentait : « Remportez cette tête ; dites

à Cuvier qu'il n'en manque plus qu'une seule à ma collection : c'est la mienne ; elle y sera bientôt comme une preuve complète de ma doctrine. »

Je me proposais, Messieurs, de vous entretenir encore de Walter Scott, le barde moderne, de notre bon et spirituel Andrieux, de Martignac dont les regrets de tous les partis ont environné la tombe ; mais l'heure s'avance et m'ordonne de finir. Toutefois, les trois exemples que nous vous avons rapportés ne seront pas stériles pour la science que nous cultivons. Cette science n'est pas complète ; non, sans doute ; mais plus il y a de secrets qui échappent à l'observation, plus il importe de réunir ses recherches et ses travaux pour doter la génération actuelle des bienfaits que promet la phrénologie, en lui révélant le principe des actions des hommes, le secret de leurs vices et de leurs vertus, de leurs passions si fatales au repos des États, et de leur génie créateur qui fait les délices du genre humain.

# OBSERVATIONS

# CRANIOSCOPIQUES,

Par M. le Docteur FOSSATI,

*Vice-Président.*

MESSIEURS,

La phrénologie est arrivée à un tel point d'avancement et de certitude, qu'elle ne craint plus l'arme du ridicule, dont on s'est servi jusqu'ici pour la combattre. Ce fut particulièrement sous le rapport de la crânioscopie que nos adversaires ont cru pouvoir nous attaquer avec avantage. En effet, c'est la partie la plus étonnante de la science que nous cultivons. Quoi de plus incroyable que de pouvoir reconnaître par l'examen de la forme d'une tête quels sont les penchans, les talens et les facultés intellectuelles d'un individu? Il y a bien là de quoi faire grand nombre d'incrédules! Et c'est précisément à cause de la nouveauté de cet art et des résultats merveilleux qu'il nous promet, que la crânioscopie pique la curiosité du public à tel point, qu'il n'y a jamais de phrénologiste reconnu comme tel dans une société, qu'hommes et femmes ne viennent immédiatement lui présenter la tête pour savoir quelles sont les protubérances que l'on y découvre. J'ai vu, Messieurs, plus d'un de ces curieux pâlir de surprise, après avoir manifesté hautement son incrédulité par toutes sortes de plaisanteries.

Mais, si cette partie de la phrénologie est si pleine d'intérêt, ne croyez pas qu'elle soit d'une application facile. Il faut une longue habitude de la part de l'observateur avant qu'il puisse saisir les différentes formes des têtes, et reconnaître dans leur développement partiel, quelles parties correspondantes du cerveau elles représentent, et conséquemment quelles facultés. Les méprises et les erreurs sont trop faciles. Je pourrais vous faire une longue énumération des mécomptes auxquels se sont exposés de soi-disant phrénologistes, Mais ce n'est pas là mon but. Beaucoup de personnes croient qu'il suffit d'avoir suivi un cours de phrénologie, et de savoir où sont placés les différens organes du cerveau, pour être à même de prononcer des jugemens sur les différens individus qu'elles examinent. Elles se trompent. Il faut être, au contraire, très circonspect avant d'avancer un jugement quelconque. Mille circonstances, mille accidens, peuvent se présenter et vous induire en erreur. Je ne vous en citerai qu'un seul exemple; c'est celui d'une personne qui, après avoir suivi un de nos cours, sut découvrir que monsieur un tel avait l'organe de la dévotion, tandis qu'il n'avait qu'une énorme exostose sur le sommet de la tête! Il a fallu, au dire de Gall, quelques années à Spurzheim, avant qu'il ait pu se prononcer franchement sur les différens organes, et il m'en a fallu aussi à moi quelques-unes. Dans les premiers temps de mes études phrénologiques, je n'osais jamais me prononcer, tant me paraissait incroyable l'application de cette doctrine.

Vous voyez, Messieurs, que la pratique de la crânioscopie est toute remplie de difficultés; cependant elle est fondée sur des faits positifs, sur des principes

physiologiques de la dernière évidence : elle est donc praticable. Je vous en donnerai quelques preuves aujourd'hui, en vous citant seulement certains faits marquans, parmi ceux en grand nombre que j'ai été à même de recueillir jusqu'ici.

M. Desforges, négociant quincaillier sur la place Maubert, s'est présenté chez moi le 15 février 1830, en me priant de visiter son enfant, âgé d'environ onze ans. Je crus qu'il voulait me consulter comme médecin pour un cas de maladie, lorsqu'il m'expliqua que c'était pour examiner sa tête qu'il me l'avait amené, et que déjà il l'avait présenté à plusieurs médecins. En me disant cela il lui ôta son bonnet. En le regardant simplement, je vis immédiatement la mauvaise organisation de cet enfant. Je lui demandai s'il en était le père. Sur sa réponse affirmative, je lui dis que je n'avais qu'à le plaindre; qu'il n'y avait rien à faire pour son fils; que je trouvais en lui la plus malheureuse organisation que l'on puisse avoir, et que je pensais qu'il devait être bien méchant, querelleur, enclin au vol et absolument incapable de rien apprendre. Au moment où je faisais cette explication au père, j'avais les yeux sur mon enfant, et je m'aperçus qu'il allongeait déjà la main pour s'emparer du canif qui était sur mon bureau.

Le père me confirma tout ce que je venais de dire, en ajoutant qu'on n'avait voulu le garder dans aucune pension; qu'il se battait avec tout le monde, qu'il avait manqué de mettre le feu à la maison plusieurs fois, et qu'il n'avait jamais rien appris.

En regardant cet enfant plus attentivement, je remarquai dans ses yeux des mouvemens irréguliers, un regard égaré et commun aux épileptiques, et en même

temps une sorte de gêne ou de paralysie dans les membres d'un côté, et j'ajoutai alors au père, qui me parut très affligé de ce que je venais de lui dire, que j'avais une consolation à lui donner, la seule à désirer dans un cas pareil ; c'était que probablement son fils sous peu de temps aurait cessé de vivre.

M. Desforges est venu le 18 novembre de la même année m'informer de la mort de son fils, arrivée quelques semaines après sa visite, et il a de nouveau confirmé mes jugemens et mes observations, puisque, jusqu'au jour même de sa mort, cet enfant cherchait à mordre ou à blesser sa mère, et les personnes qui venaient lui donner leurs soins.

Je passe à un autre fait. Il existe à l'hospice des Incurables, faubourg Saint-Martin, une division d'enfans infirmes, épileptiques ou idiots. J'ai visité ces enfans dans les premiers jours du mois de mars dernier, accompagné par M. le docteur Édouard Louis, interne dans le même hospice. Parmi les différens idiots, j'en ai remarqué trois, réduits à l'état de vie purement végétative. Je priai M. Louis de me procurer dans une note la mesure de leur tête, et quelque indication sur leur âge et sur leurs qualités ; en le priant en même temps de me prévenir pour l'autopsie, aussitôt que celui que je désignais aurait cessé de vivre, parce que sa mort me paraissait prochaine.

C'est l'enfant dont je vous présente le crâne : il mourut le 21 mars. Il s'appelait Rontat, et il était âgé de dix ans. Son idiotie était si complète qu'il ne savait même pas prendre les alimens qu'on lui présentait.

Un autre des enfans observés par moi s'appelle Swaner, de l'âge de dix-huit ans. A peine je le vis, que je dis à la sœur qui nous accompagnait, que cet

enfant ne devait pas ressembler aux autres, qu'il devait être bien méchant. Elle s'écria immédiatement qu'il était comme une bête féroce, qu'il mangeait avec voracité, et qu'il fallait le surveiller continuellement pour qu'il ne fît pas de mal aux autres.

Qui donc m'avait révélé tous ces secrets? Qui m'avait mis à même de prononcer de tels jugemens? La crânioscopie!... Je n'entrerai pas, pour l'instant, dans des explications phrénologiques, que vous pouvez déjà connaître; qu'il me suffise de vous faire remarquer que toutes les fois que le cerveau n'est pas assez développé, il y a imbecillité, idiotie plus ou moins complète; lorsqu'avec cette défectuosité, il y a développement des organes inférieurs latéraux, dès-lors, il n'y a pas de motifs suffisans, pas assez d'intelligence dans l'individu, pour résister aux penchans qui résultent de l'activité de ces organes.

J'ai pu prédire la mort prochaine des deux individus cités ci-dessus, parce que je voyais dans les mouvemens de leurs yeux et dans l'attitude de leurs corps des indices d'une maladie cérébrale. Remarquez la petitesse du crâne de l'enfant de dix ans, mort dans l'hospice du faubourg Saint-Martin, et comparez-le avec ce crâne d'un enfant de trois ans bien organisé, et vous serez étonné de la différence. Eh bien! Messieurs, ce petit crâne, tel qu'il est, n'était pas encore tout rempli par le cerveau : on a rencontré, à l'autopsie, une quantité considérable d'eau. L'amincissement de ses parois et l'état spongieux de ces os nous prouvent clairement qu'il a dû y avoir hydrocéphale dans cet individu : cas très rare et digne d'observation, que de trouver une pareille maladie avec une tête si petite. De tous ces faits, concluons donc avec Gall, qu'il

faut établir en principe *qu'il y a un rapport direct entre l'imbécillité et la masse du cerveau.*

Je vais maintenant vous faire connaître quelques-unes de mes observations sur des talens très prononcés, laissant de côté tout ce que je pourrais vous dire sur des penchans très énergiques que j'ai reconnus sur plusieurs individus.

Vous savez, Messieurs, que dans les arts, dans les ouvrages que l'homme exécute avec ses mains, pour bien réussir, il faut une organisation spéciale. Les autres organes qui se trouvent en même temps très développés dans un individu modifient l'organe des arts ou de la construction, et nous donnent ainsi les artistes d'un genre différent.

Voici le crâne d'un mécanicien très habile qui construisit de ses mains, en 1827, un tour, dit à portrait, très compliqué, au moyen duquel l'on peut réduire un bas-relief à toute sorte de dimension, soit en grand, soit en petit, et faire d'un bas-relief un creux et *vice versa.* Ce tour est très estimé par les connaisseurs. Eh bien! il ne fit, avant de l'exécuter, aucun modèle : tout le mécanisme était arrangé dans son cerveau; il employa quatre ans pour le terminer, en faisant les plus grands sacrifices de temps et d'argent. Il mourut poitrinaire en 1828. L'organe de la construction et celui de la fermeté, très développés chez lui, vous expliquent et son ouvrage et sa persévérance à le conduire à terme.

Les amateurs de caricatures doivent connaître celles de M. Traviés; elles ont de l'expression et du mordant; mais en examinant son front, dont je vous présente l'empreinte, je lui ai reconnu, d'abord,

outre l'organe des arts, celui des localités, et je lui ai demandé s'il n'avait pas aussi du goût pour peindre le paysage. Il s'écria aussitôt, que c'était là son goût prédominant, et qu'il ne faisait des caricatures, que parce que cela lui convenait mieux. Il ajouta que ses premiers ouvrages en peinture étaient des paysages, et que, dans ses momens de délassement, il faisait encore des paysages. J'ai remarqué la même organisation dans le front de M. Ferri, décorateur très habile du *Théâtre Italien;* aussi M. Ferri fait-il des paysages et des vues charmantes de Paris, que les amateurs recherchent avec empressement. Ses scènes de paysage sont plus estimées que ses intérieurs et ses décors d'architecture.

Le talent de la parole, du langage, a son organisation propre. En voyant, il y a trois mois, une petite fille de M. le comte Jouffroi, âgée d'environ trois ans et demi, ayant des yeux très enfoncés dans les orbites, j'en conclus que l'organe du langage n'était pas développé, et je demandai à la mère, si sa fille parlait. La mère, étonnée de ma demande, me dit que sa fille ne prononçait que quelques mots, et qu'il était à craindre que jamais elle ne parlât comme les autres enfans, toute intelligente qu'elle était. La surprise de la mère augmenta, quand, en voyant l'organe de la circonspection très développé, j'ajoutai que sa fille devait être bien prudente et prévoyante, et que difficilement elle se laisserait tomber à terre ou se ferait du mal. La mère me dit que, chaque fois qu'elle approchait d'une table ou d'une cheminée, elle mettait toujours sa petite main aux angles saillans, et que, s'il y avait seulement un pli dans le tapis de l'appartement, elle le défaisait toujours avant d'y passer.

Vous n'ignorez pas non plus, Messieurs, que la mimique, qui est quelque chose de plus que l'art de la simple imitation, que la mimique, cet art admirable d'exprimer par les gestes et les différens mouvemens du corps, les affections et les passions qui se passent dans notre intérieur, est également une faculté innée, et qu'elle ne peut atteindre un haut degré d'expression et de vérité, qu'au moyen d'une organisation convenable. Eh bien! les deux cantatrices les plus célèbres de notre *Théâtre Italien*, Mme. Malibran et Mlle. Juliette Grisi, qui ont eu, dans ces dernières années, le plus grand succès, non seulement comme cantatrices, mais comme actrices, ont cette heureuse organisation; et déjà, avant leur début sur la scène, je leur avais annoncé leur talent, jusque-là inconnu à elles-mêmes. Le public, par l'accueil qu'il leur a fait, a confirmé amplement le jugement du phrénologiste.

Que si je ne vous cite pas avant elles Mme. Pasta, qui a la plus forte organisation pour cet art, c'est que sa grande réputation avait devancé mon jugement phrénologique.

Enfin, je ne vous parlerai plus que d'une dernière observation. Je me trouvais à dîner, il n'y a pas long-temps, avec le célèbre compositeur de *Sargino*, de *Griselde*, de *l'Agnese*, M. Paër: les convives voulurent que je lui examinasse la tête. Je connaissais trop les circonstances principales de sa vie et ses plus forts penchans, pour m'arrêter à expliquer les organes que les assistans lui supposaient déjà, mais j'ignorais qu'il fût poète. En rencontrant donc l'organe de la poésie très prononcé, je me bornai à lui demanderl s'il aimait à faire des vers. Surpris de ma demande, i

m'assura que dans les différentes époques de sa vie, il avait toujours fait des vers, pour son délassement; qu'étant à Vienne, dans sa jeunesse, et se trouvant avec une des plus célèbres improvisatrices d'Italie, qui avait connu ses dispositions, elle l'avait beaucoup engagé à cultiver son talent poétique; mais que le goût pour la musique l'a emporté, étant plus profitable que celui de la poésie. Il ajouta qu'encore, en 1829, se trouvant à Randan en Auvergne, avec Monseigneur le duc d'Orléans, maintenant roi des Français, où il avait apporté du papier pour faire de la musique, il ne put jamais tirer de son cerveau une idée musicale; mais, qu'au contraire, ce n'étaient que des vers qui lui venaient à la pensée, et qu'il en fit en grand nombre. Le site, qui ressemble à celui de son pays natal, avait probablement contribué à réveiller l'activité de l'organe de la poésie. On voit maintenant, par ces exemples, la confirmation du principe, *qu'un développement partiel du cerveau indique l'aptitude à l'exercice d'une fonction déterminée.*

Par le petit nombre de faits que je viens de vous citer, j'espère, Messieurs, vous avoir prouvé que la crânioscopie est un art fondé sur des bases certaines; qu'elle peut être regardée comme un véritable livre rempli d'instructions, d'agrémens et d'avertissemens utiles, pour ceux qui savent le déchiffrer. Bien différente de la physiognomonie ou de la pathognomonie, qui se bornent à vous dévoiler l'expression des facultés en état d'activité, c'est-à-dire, l'expression des passions et des affections humaines, que l'on peut, par l'habitude et l'exercice, contrefaire et simuler, la crânioscopie vous fait connaître les dispositions innées d'un individu, son aptitude pour les différentes fa-

cultés propres à notre espèce, ainsi que la portée de son intelligence. Que si l'on peut affecter sur sa figure la colère ou la joie, la bienveillance ou l'amour, l'on ne pourra jamais vous en imposer par une forme de tête différente de celle que l'on a ; et conséquemment, l'étourdi ne pourra pas vous inspirer confiance pour sa prudence, ni l'homme vain et de courte intelligence, pour son génie ; de même, l'homme juste, l'homme bienveillant, l'ami sincère, n'auront pas besoin de phrases; pour vous faire croire à la vérité de leurs sentimens.

Messieurs, lorsque la phrénologie sera plus généralement étudiée, le livre de la crânioscopie ne sera plus une énigme à deviner ; son interprétation ne sera plus un privilége réservé aux élus de l'école phrénologique, et tous, avec surprise, reconnaîtront la vérité et l'utilité de cette science admirable.

# CONSIDÉRATIONS PHRÉNOLOGIQUES

## SUR LES TÊTES

## DES

## QUATRE CHARRUAS,

Par M. DUMOUTIER.

Plusieurs journaux ayant annoncé, il y a quelque temps, l'arrivée à Paris de quatre sauvages échappés, l'an dernier, au massacre de la belliqueuse tribu des Charruas, et les renseignemens qu'ils en ont donnés nous paraissant, sur certains rapports, en contradiction avec leur organisation cérébrale, nous allons examiner ces individus sous le point de vue phrénologique.

Lors de l'invasion des Européens dans cette partie de l'Amérique du Sud, la tribu dont il s'agit paraissait fort nombreuse; elle habitait, par le trente-cinquième degré de latitude sud, la côte septentrionale de la rivière de la Plata, depuis Maldonado jusqu'à la rivière Urugay. Elle s'étendait vers le nord, sur une superficie de trente lieues environ, jusqu'à un grand désert qui la séparait des Guanaris, et à l'ouest ses frontières étaient limitrophes de celles des Yaros,

habitans des rives du Sansalvador, près de son embouchure.

Doués d'une pénétration beaucoup plus grande qu'on ne le croit ordinairement, les Charruas comprirent tout d'abord les intentions des Européens. Ne trouvant aucun avantage à partager leur civilisation, ils ne virent en eux que des envahisseurs inhumains qui venaient leur ravir la liberté. Dès-lors, une haine implacable, nourrie par des provocations continuelles, fut la source des malheurs qui, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à ce jour, désolèrent ces belles contrées. L'histoire écrite de ces peuples étant nécessairement postérieure à l'invasion européenne, ne nous apprend que fort peu de choses sur leurs mœurs primitives. Il paraît cependant, qu'avant la première fondation de Buénos-Ayres, en 1535, ils ne vivaient que de la pêche ou de la chasse, et quoique le gibier fût très abondant, ils n'en faisaient aucun cas. Ils s'adressaient de préférence aux tigres jaguars, très nombreux dans ces contrées ; ils les attendaient de pied ferme, et très souvent ils étaient forcés de lutter corps à corps avec cet ennemi redoutable. Faisant consister toute leur gloire à vaincre et à se nourrir de la chair de leurs plus formidables adversaires, c'est par des motifs de ce genre qu'ils étaient alors anthropophages, et qu'ils sont parvenus à anéantir les tribus des Yaros et des Minuanes, leurs voisins. Lorsqu'en 1580, les Espagnols, sous la conduite de Juan Ortiz de Zarate, tentèrent de fonder de nouveau une colonie, ils trouvèrent de très grands changemens dans l'aspect que présentait ce pays, qui était couvert de nombreux essaims de chevaux sauvages, et ne furent pas moins surpris des nouvelles coutumes des Char-

ruas. Ce n'était plus seulement ces hommes au regard farouche qu'ils avaient encore à combattre, mais une nation de centaures, dont l'agilité plus que la cruauté semblait redoutable. Voici la cause à laquelle on s'accorde assez généralement à attribuer leur vie équestre. Don Pedro de Mendoza ayant tenté le premier de fonder Buénos-Ayres, les Espagnols qui, dans l'espoir de coloniser, avaient amené avec eux une très grande quantité de bœufs et de chevaux de l'Andalousie, ne tardèrent pas à être contraints par les naturels d'abandonner le territoire et tout ce qu'ils y avaient apporté. Leurs troupeaux, qui furent dispersés, se répandirent dans l'intérieur où ils se propagèrent en quantité innombrable. En moins d'un demi-siècle, toute la vaste étendue comprise entre le Rio de la Plata et le Rio Negro, fut couverte de ces animaux, qui jusqu'alors n'y étaient pas connus, et qui pénétrèrent même fort avant dans la Patagonie, et retournèrent à l'état sauvage. Depuis ce temps, dans toutes ces contrées, bien que leur destruction ait été opérée avec la plus grande prodigalité, ils sont encore tellement nombreux à présent, qu'ils y ont très peu de prix. Pendant tout le temps que les bâtimens portugais étaient en croisière devant ces parages, les Européens ne pouvant en approcher pour y faire le commerce, un cheval de quatre ans se vendait 4 ou 5 francs de notre monnaie ; depuis la paix, ils ont beaucoup augmenté de valeur, mais cependant, pour 50 à 60 francs on y achète encore un très beau cheval (1).

(1) Dans toutes les provinces de la Plata, la principale industrie des habitans des campagnes (gaouchos), consiste dans la salaison et la dissécation des viandes de bœufs que l'on exporte à La Havane et dans presque toutes les Antilles, pour la nour-

La multitude de ces bestiaux, et la grande facilité avec laquelle les Charruas les volent dans les habitations des créoles, ont été les causes de l'incurie de ces sauvages pour la culture des terres, d'autant plus qu'ils étaient ainsi pourvus d'une nourriture généreuse et abondante, et que tout ce qui n'était pas employé à leur alimentation, leur fournissait en grande partie les matériaux de leur industrie.

Selon quelques personnes qui ont habité pendant long-temps ces pays, et auxquelles je dois la plupart de ces renseignemens, ces anciens habitans des bords de l'Uragay étaient généralement d'une stature égale à celle des Européens. Les Charruas que l'on voit présentement à Paris, et que l'on s'est accordé à reconnaître d'une petite stature, relativement à leurs compatriotes, sous tous les autres rapports fournissent exactement le type de la nation à laquelle ils appartiennent.

Ils paraissent être d'un tempérament bilioso-sanguin. Les traits de leur physionomie sont bien prononcés et caractéristiques. Leurs yeux sont petits, vifs et brillans ; ils doivent en partie cet aspect à la couleur noire de l'iris : ils sont écartés l'un de l'autre, dirigés un peu obliquement en haut et en dehors, comme chez les *Tartares* ou chez les *Mongols*. L'ouverture des paupières est habituellement petite, disposition qui

riture des nègres. Près de Montevideo et de Paysandu, il y a des *Matadéro* (Tueries), ou *Saladero* (Saleries), dans lesquelles en emploie de 25 à 30 *Peones* (pions ou journaliers), qui dans une matinée tuent plus de deux cents bœufs ; et pendant les six mois de la saison pour la *chargueadra* (préparation des des chairs), on y tue de vingt-cinq à trente mille de ces animaux.

donne à leur regard une expression de fausseté qui tient de celle de tous les animaux du genre chat. Si l'on fait une exception pour l'un d'eux (Sénaqué), chez les autres le nez est court et gros ; large par la base, les ouvertures des narines sont grandes et béantes. Les cavités nasales et buccales paraissent spacieuses, à en juger par le grand développement des os de la face. Ceux des pommettes étant proéminens, ainsi que la saillie mentonnière, il en résulte que chez tous le visage est large et peu avancé au-dessous du crâne. Le sommet de la tête est élevé, arrondi. Les rayons frontaux et sincipitaux ont presque la même étendue ; les rayons occipitaux sont les plus courts. De tous les diamètres transverses, ceux de la base du cerveau, et particulièrement le bi-temporal, sont les plus grands. La région occipitale est aplatie dans sa partie supérieure. Leur nuque large et bombée est l'indice d'un grand développement du cervelet. Les régions temporales sont grandes, et par leur conformation, on peut reconnaître que les lobes moyens du cerveau sont les plus développés. Le front est, relativement aux autres parties, dans des proportions moyennes, et non pas *aplati*, ni *abaissé*, comme on l'a indiqué dans l'*Europe littéraire* du 19 juin, N°. 48, Ire. année, p. 115 et suiv. Je ne pense pas, ainsi qu'il est dit dans cet article, que le crâne de ces peuples paraisse *plus épais*, *plus solide*, et *moins étendu* que celui des nations de la race blanche. Il résulte de l'examen attentif que je fis de celui de l'un d'eux (Sénaqué), que la *densité* des os ne présente pas de différence. Il en est de même de leur *épaisseur ;* bien qu'elle varie un peu dans plusieurs endroits de la voûte, les points les plus épais ont tout au plus deux lignes ; et

comme cette disposition se rencontre presque constamment dans la race blanche, chez les sujets de l'âge de celui-ci, elle ne pourrait être considérée comme propre à son type.

Quant à la détermination de l'*étendue* ou du *volume* de leur crâne, par l'emploi des moyens ordinaires, mes évaluations ne se sont pas rencontrées avec celles du mémoire de M. Virey. La *circonférence* ayant été la seule mesure énoncée, il est impossible, par elle seule, de se faire une idée du volume. Cependant, comme il semble qu'on l'a donnée en preuve de l'assertion qui la précède, si l'on compare sa valeur à celle indiquée par M. Lelut (20 pouces 3 à 4 lignes, *moyenne, dans la race Caucasique* (1)), on verra que la circonférence moyenne des quatre Charruas, prise sur les mêmes points, est rigoureusement semblable. Lors même qu'on aurait donné très minutieusement les quantités de toutes les autres dimensions, l'emploi de tels moyens généraux ne saurait être suffisant pour préciser les caractères propres à chaque sujet ou à chaque race : car, en supposant que le volume absolu du crâne ou du cerveau de deux individus ou de deux peuples soit absolument le même, ils pourraient cependant présenter entre eux de très grandes différences dans leurs manifestations.

C'est en suivant cette méthode ordinaire de commensuration, que M. le docteur Lelut n'a pas trouvé de différence entre l'organisation cérébrale des voleurs homicides, et celle des hommes de toutes les autres classes

(1) Examen comparatif sur les dimensions du crâne chez les voleurs homicides, etc. *Journal hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie pratique.*

de la société. C'est ainsi que l'on commettra des erreurs du même genre, tant qu'on n'aura pas *déterminé les proportions de chacune des parties constituantes du cerveau d'un individu, et que l'on ne comparera pas leur volume relatif.* Il est bien avéré aujourd'hui que dans chaque région de la masse cérébrale, les organes qui y siégent correspondent à des facultés essentiellement différentes, et que les organes des facultés analogues sont groupés dans les mêmes régions. Il est également bien prouvé que, selon que le volume d'une région s'écarte de ses proportions ordinaires chez un individu, cette disposition est l'indice d'une différence analogue dans ses manifestations habituelles ou dans son caractère. Il suffit donc, pour apprécier ces rapports, d'user de la méthode que je viens d'indiquer (1).

Vivant presque toujours nus, les Charruas supportent aisément les variations de l'atmosphère. Leur peau paraît généralement fine et luisante, à cause de l'enduit cébacé qui la couvre. L'épiderme et les ongles sont fins ; leur forme aux pieds et aux mains est jolie. La matière colorante sous-épidermique est assez uniformément répandue, excepté à la plante des pieds et à la paume des mains, qui sont blanches et qui contrastent singulièrement avec la teinte brune générale qui se rapproche beaucoup du ton de la *sépia*. Leurs cheveux sont noirs, abondans, soyeux et lisses ; ils les portent grands : ceux des femmes sont plus longs et tressés ; chez quelques-unes, ils descendent jusqu'au milieu du dos. Les Charruas sont moins disposés que

(1) Voir mon Mémoire sur l'état pathologique du crâne et du cerveau de F. Benoît, p. 244, 249 et 250, Tome I[er]., 3[me]. Numéro du *Journal de la Société phrénologique.*

nous à la calvitie, et leurs cheveux blanchissent rarement chez les vieillards. Leur barbe est rare ; elle ne forme pas de favoris, mais deux petites moustaches peu contournées, et un petit bouquet sous le menton. Ils sont dans l'usage de s'épiler par extraction.

Leur derme est épais et ferme ; la transpiration cutanée est abondante. Pendant les plus grandes chaleurs d'août, et après de grands exercices, je n'ai pas vu apparaître une goutte de sueur sur la peau de l'un d'eux (Tacuabé) ; il est vrai de dire, qu'il était nu. La sensibilité y est aussi moindre que chez les peuples qui sont dans l'usage de se couvrir. Aussi le tatouage et les incisions qu'ils se pratiquent eux-mêmes volontairement, sont-ils beaucoup moins douloureux que nous ne le pensons ; d'autant plus que, de bonne heure, ils accoutument leurs enfans à supporter et à braver la douleur physique.

Les sens les plus exercés chez eux sont ceux de *la vue*, de *l'ouïe* et de *l'odorat* dont l'activité est beaucoup plus grande que celle des peuples civilisés. Comme nous, en appliquant l'oreille contre la terre, ils distinguent la voix ou le moindre bruit à une distance plus considérable que celle à laquelle entendrait un Européen dont l'ouïe serait très fine. Il en est de même de la portée de leur vue, et de la justesse avec laquelle ils distinguent les traces du passage d'un homme ou d'un animal, et reconnaissent, dans un grand éloignement, l'objet pour lequel leur sens est en activité.

Le *goût* est loin d'être chez eux aussi délicat ; cependant ils aiment les fruits aigrelets et savoureux, et boivent avec plaisir l'infusion aromatique de l'herbe *Maté* (Ilex Paraguayensis ou Gongonha). Ils pa-

raissent rechercher les liqueurs fortes et surtout l'eau-de-vie, à cause de l'ivresse furieuse qu'elle leur produit et dans laquelle ils se complaisent. La chair des animaux, qu'ils mangent à demi desséchée, sans assaisonnement et presque crue, leur semble préférable aux végétaux, en ce qu'elle se trouve partout et en tout temps, et parce qu'elle leur procure une alimentation plus succulente et plus durable.

L'olfaction n'est pas moins active chez eux que la vue ou l'ouïe; ce qui aura peut-être fait penser le contraire à M. Virey, c'est que ces sauvages ne se montrent pas agréablement impressionnés par l'odeur d'une rose; néanmoins, dans bien des circonstances leurs coutumes nous apprennent que ce sens est bien exercé. Ainsi, par exemple, entre autres moyens qu'ils emploient pour s'orienter dans leurs vastes solitudes et surtout dans leurs épaisses forêts, ils ont l'habitude *d'odorer* et de *goûter* la terre, ou les herbes. C'est ainsi qu'ils reconnaissent et distinguent les lieux, qu'ils apprennent à connaître le gîte des animaux, même la place où ils ne font que s'arrêter un moment.

Leur *tact*, quoique moins exercé que celui des hommes civilisés, est pourtant assez délicat et le serait beaucoup plus, s'ils eussent reconnu les avantages des arts mécaniques; mais ne voulant pas s'astreindre et se créer les besoins qu'entraîne avec elle la civilisation partout où elle pénètre, ils la dédaignent, et s'étonnent de nous voir prendre tant de peine à des travaux qu'ils considèrent comme inutiles. Aussi toute leur industrie se borne-t-elle à faire les objets de nécessité première et quelques autres en petit nombre et de pur agrément.

Les formes de leur corps sont athlétiques; leur poi-

trine est large et sonore. Leurs bras, quoiqu'un peu longs, sont peu musclés; leurs jambes sont, relativement au tronc, un peu arquées, courtes et grêles, disposition qui tient à leur invincible habitude de l'équitation. Leurs mains sont petites et bien faites; il en est de même de leurs pieds qui sont peu voûtés, et dont le gros orteil n'a pas été luxé comme le nôtre par une chaussure. Il est presque opposable (1), et d'une grande mobilité par suite de l'habitude qu'ils contractent dès l'enfance de s'en servir comme du pouce.

On sait que par une longue pratique, nombre d'individus sont parvenus à rendre leurs pieds préhensibles et à s'en servir comme de mains : le jeune Ducornet, privé de ses bras depuis sa naissance, est porté tous les soirs à l'académie de peinture par son père. Avec un de ses pieds il tient la palette, et avec l'autre il conduit le pinceau. J'ai vu Tacuabé, ne voulant pas se baisser, saisir à terre entre le gros orteil et les autres doigts du pied une petite pierre qu'il porta à sa main pour la lancer. On remarque aussi que leur gros orteil est très écarté, et que les muscles du bord interne du pied ont acquis un grand développement, à cause de l'usage qu'ils en font pour se tenir à cheval. ( L'on verra plus loin comment ils se servent de leurs étriers. )

Généralement très robustes, bien qu'excessivement paresseux, les Charruas sont d'une agilité extraordinaire. Dès l'enfance ils pratiquent la gymnastique et la nécessité les rend habiles à dompter les chevaux

(1) On entend par *opposition* du pouce, l'action de le porter en dedans vers le petit doigt, de les faire se toucher par leur extrémité, et d'en faire autant avec les autres. C'est une des propriétés qui rend la main de l'homme si supérieure à celle des singes.

sauvages. Pour la chasse comme dans toutes les occasions possibles, et surtout pour la guerre, ils en font un usage continuel, de telle sorte qu'ils passent à cheval la plus grande partie de leur existence. Liant ainsi toutes leurs destinées à ce puissant auxiliaire, la vie du cheval et celle de l'homme ne font qu'une, comme s'ils eussent voulu réaliser la fable du Centaure.

Leurs habitations sont faites selon les localités, soit avec de grands roseaux ou des branches d'arbres. Près des rivières ils se servent de trois ou quatre grandes cannes dont ils enfoncent en terre la plus grosse extrémité, en les faisant converger, et par l'autre ils les attachent. Quelquefois au lieu d'avoir une forme conique, leur cabane est carrée, ses parois sont formés par des joncs tressés, ou le plus souvent par des peaux qui en forment aussi la toiture. Dans ces huttes on trouve parfois douze individus des deux sexes et de tout âge. L'enfant, qui ne connaît ordinairement que sa mère, s'en sépare aussitôt qu'il peut seul pourvoir à ses besoins.

La puberté s'annonce ordinairement chez les filles vers leur dixième année ; alors pour insignes de leur nubilité, on leur pratique un tatouage qui consiste en trois lignes coloriées de bleu, qui sont parallèles et verticalement amenées de la racine des cheveux au bout du nez. Les femmes ont généralement de grosses mamelles et sont affectées d'obésité dans un âge peu avancé. Libres dans leurs choix, il leur est facultatif de changer d'époux quand cela leur plaît, toutefois elles observent de n'en avoir qu'un pendant la durée de leur union ; mais elles peuvent quitter un homme vieux pour un plus jeune. C'est ce qui est arrivé à l'un

de ceux-ci ( le cacique Péru ). Tacuabé, le moins âgé, est devenu le possesseur de Michaëla qui était l'épouse du cacique.

C'est à tort, il me semble, qu'on a avancé que *l'adultère* n'est pas réprimé chez les Charruas ; car bien qu'ils n'y attachent pas le sens moral que nous lui accordons, extrêmement vindicatifs, ils s'offensent de cet acte ou seulement des intentions de le commettre, et frappent de leur couteau l'homme qui a excité leur jalousie.

Les unions conjugales sont précoces et se contractent sans autre formalité que le consentement des époux ; cependant l'initiative n'appartient pas aux femmes. Lorsqu'elles deviennent mères, et tant que leur état ne les empêche pas de se livrer à leurs habitudes, comme de porter un fardeau etc., les hommes n'ont pas d'égards pour elles. J'ai vu Michaëla, durant sa grossesse, chaque jour fendre le bois et préparer le feu pour le repas, pendant que les hommes étaient couchés ou assis à la manière orientale, et ne faisaient que fumer, ou chiquer du tabac ; lorsque le moment d'accoucher approche elles font elles-mêmes quelques petits préparatifs et au moment des douleurs elles sont assistées par leur mari dans ce pénible travail ; immédiatement après l'accouchement, elles se lèvent, et vont à la rivière la plus proche se baigner ainsi que leur enfant. J'entrerai dans plus de détails à ce sujet en parlant spécialement de Michaëla.

Lorsque les femmes Charruas perdent un enfant ou une personne qu'elles affectionnaient beaucoup, elles sont dans l'usage de se pratiquer elles-mêmes, en signe de deuil, l'amputation d'une phalange de la main, et de se faire à la peau des bras de petites in-

cisions dont le nombre s'accroît à chaque souvenir. Ces incisions sont disposées régulièrement de manière à former des rangs dont les lignes sont parallèles, et constituent une sorte de tatouage que la *vanité* commande souvent plus encore que le *deuil;* car les femmes des Charruas ont aussi leur genre de coquetterie. On en a vu qui s'étaient tellement mutilées, qu'il ne leur restait que deux ou trois doigts à chaque main, encore étaient-ils incomplets. Les hommes ne se pratiquent pas ces sortes d'ablations, mais il y en a dont le corps est couvert de ces petites cicatrices, qui n'étaient devenues pour eux qu'un simple ornement.

Ils sont si peu accessibles à la douleur physique et font si peu de cas de la vie, qu'ils n'ont aucun scrupule de l'arracher à leurs ennemis, en leur faisant subir les tortures les plus atroces. Lorsque les femmes n'ont pu prendre une part active au combat, en raison des soins qu'elles ont dû prendre de leurs enfans ou de leurs bestiaux, elles semblent s'en dédommager sur les prisonniers qu'on leur amène, en se montrant aussi sanguinaires que les hommes et en raffinant leurs cruautés. S'il arrive à l'un d'eux d'être vaincu, c'est froidement et sans se plaindre qu'il voit préparer son supplice; regardant tout avec mépris, rien ne peut abaisser sa fierté ni lui faire demander grâce; quelles que soient les souffrances qu'il endure (car c'est un honneur qu'on lui fait de ne pas le tuer d'un seul coup), c'est toujours sans avoir proféré le moindre cri qu'il expire sous la main de son bourreau.

Bien que l'on ait avancé que les Charruas n'ont pas de lois, ni de coutumes obligatoires, ni de récompenses, ni de châtimens, cependant ils reconnaissent un chef suprême, ou cacique, qui ne doit ordi-

nairement son titre qu'à sa bravoure. Seul arbitre des différens de ses sujets, sur lesquels il exerce le droit de vie et de mort, son pouvoir est absolu. Pendant la paix il est sans aucune suite, et se distingue à peine par ses insignes de ses concitoyens. Le seul grade qu'ils observent après le cacique est celui des chefs de guerre, sorte de capitaines dont les fonctions cessent avec les hostilités. Ces deux faits et toutes les conséquences qui en découlent, prouvent, sans qu'il soit nécessaire d'énumérer toutes les coutumes de ce peuple, que s'il n'a pas une loi écrite, comme en ont les nations civilisées, cependant il s'est imposé des coutumes obligatoires, et sait récompenser la valeur.

Devient-il nécessaire de repousser des ennemis ou d'entreprendre une expédition? à la voix de son chef, toute la tribu se rassemble et le suit à la guerre; des émissaires sont envoyés même à de très grandes distances pour convoquer les tribus alliées. Les lieux de ralliement sont indiqués, et la rapidité des communications est presque incroyable : en moins de trois jours, on en a vu parcourir un espace de plus de cent lieues, à travers les forêts et malgré des obstacles de tous genres. Tous les soirs les chefs de famille se réunissent en cercle pour nommer ceux qui doivent passer la nuit en sentinelle. Ils ont tant de ruse et de prévoyance, qu'en temps de guerre ils ne manquent jamais d'observer cette précaution. Comme les Arabes, ils font la guerre d'embuscades : leur armée se compose d'un corps de cavalerie, qu'ils partagent en plusieurs détachemens, ayant chacun un chef à sa tête. Quand ils sont forcés de livrer le combat en rase campagne, ils s'élancent en masse, avec une inexprimable intrépidité, sur le feu le plus formidable, et

souvent ils ont culbuté d'épais bataillons de troupes réglées et bien disciplinées.

On se fera une idée de leur ardeur guerrière par ce qu'en disent le chevalier d'Azara et le père Dobrizhofer dans leur *Histoire du Paraguay*.

« Quand on pense que les Charruas ont fait ré- » pandre aux Espagnols plus de sang que les armées » des Incas et de Montézuma, on croirait que ces sau- » vages forment une nation très nombreuse. Eh bien! » que l'on sache que ceux qui font une si cruelle » guerre ne sont pas quatre cents combattans! On a » envoyé contre eux plusieurs milliers de vétérans ; » on leur a porté des coups terribles; mais enfin ils » subsistent, et nous ont tué beaucoup de monde. »

Dans la dernière guerre que les Buénos-Ayriens eurent à soutenir contre les Brésiliens, en 1828, ce ne fut pas un spectacle peu curieux pour l'armée orientale (dit M. Curel, pag. 11 de sa Notice sur les quatre Charruas) « de voir le cacique Péru, chargeant à la tête » de sa horde de sauvages, nus et montés à poil, » n'ayant pour toutes armes que leurs terribles lan- » ces, mettre en déroute les bataillons brésiliens, à » moitié vaincus d'avance par la terreur que leur ins- » piraient ces formidables adversaires. »

Ils sont tellement habitués à se battre à cheval, que quand ils viennent à perdre leur monture, ils sont complètement incapables d'aucune action et perdent à l'instant toute leur énergie. Il en est de même dans toute autre circonstance qu'à la guerre : il semble que toute leur activité dépend de celle de ce puissant auxiliaire.

En voyant un Charrua poursuivre ou arrêter dans sa course un taureau sauvage, on ne pourrait pres-

que pas dire comment il se tient sur son coursier, tant est simple la composition de son harnais : la bride et le mors ne font qu'un ; ils consistent en une longue courroie de cuir, terminée à l'une de ses extrémités par un anneau, dans lequel on engage l'autre bout pour former une sorte de nœud coulant ; l'anse qui en résulte est engagée dans la bouche du cheval et placée derrière ses crochets ; l'anneau qui sert de coulant est au-dessous du menton, et ne peut s'en écarter sans qu'on défasse un nœud fixe.

Une large bande de cuir, terminée par des lanières à une de ses extrémités et par des boutonnières à l'autre, sert de sangle ; chaque lanière étant engagée dans la boutonnière correspondante, après avoir serré suffisamment, est arrêtée par un nœud ; après la sangle sont attachées les courroies des étriers. Ceux-ci diffèrent singulièrement des nôtres, ils sont formés par une petite lame de bois flexible, ployée de manière à former un triangle équilatéral de deux pouces de côté et à laisser un espace vide, afin d'y placer le gros orteil seulement pour monter à cheval. Aussitôt qu'ils l'ont enjambé, ils saisissent la courroie de l'étrier entre le gros orteil et les autres doigts, qu'ils ferment, et, ainsi cramponnés, il est presque impossible de les démonter. Pour se diriger, c'est avec la main qu'ils frappent une petite tape sur le col ou près des oreilles du cheval, et pour le lancer, il leur suffit de lui presser un peu les flancs. Ces animaux, originaires de l'Andalousie, ont conservé tous les caractères physiques et les allures de leur race ; et, bien que leur pied ne soit pas chargé par un fer, cependant le même cheval peut, en moins de vingt-quatre heures, parcourir un espace de soixante lieues toujours au galop

et sans manger. Quand la route est longue, le Charrua se pourvoit de quelques tranches de viande et de son quillapi (V. à la page 92). Dès que sa provision est épuisée, il *lace* le premier bœuf sauvage qu'il rencontre, l'abat, le tue, prend par-ci par-là les morceaux qui lui conviennent, et abandonne le reste aux animaux de proie. Lacer un bœuf, le bouler et le tuer, c'est une affaire de quelques instans : dès qu'il est abattu, un lac est passé autour de ses cornes et sert à lui fixer la tête après les pieds; en deux coups, les deux tendons d'Achille sont coupés; leur section produit un bruit semblable à un coup de fouet; les pieds obéissant à leurs fléchisseurs, qui n'ont plus d'antagonistes, se portent en avant, et l'animal se trouve ainsi acculé. Immédiatement après, l'homme lui bondit sur le dos, comme le ferait un singe, coupe le ligament cervical, et ainsi maître de l'animal, il le saigne à la gorge et le dépouille vivant.

Bien que les armes à feu soient connues des Charruas, cependant ils en font peu de cas, à cause de l'entretien qu'elles exigent et de la poudre qu'elles nécessitent. Ils se servent plus volontiers du sabre; mais leurs armes de prédilection sont *le couteau*, *la lance*, *les flèches*, *les boules* et *le lazo*. Ces deux dernières étant peu connues en Europe, j'en dirai seulement quelques mots.

Les boules sont trois pierres rondes, dont une est d'un moindre volume que les autres qui ont celui d'une orange; elles sont recouvertes chacune d'une enveloppe de cuir, et cousues très solidement après une tresse de cuir longue de quatre pieds pour les grosses, et de trois seulement pour la petite. Ces trois tresses sont fortement réunies par leur autre extré-

mité, où elles sont nouées et cousues. Pour s'en servir, ils tiennent la plus petite boule dans une main et impriment aux autres un mouvement de rotation horizontalement au-dessus de leur tête; après qu'elles ont acquis une assez grande force d'impulsion, ils les lâchent, et elles vont, en tournoyant comme un boulet ramé ou enchaîné, s'entortiller après les jambes de celui qu'ils poursuivent. Renversé et garroté, un homme ou un animal leur est ainsi livré sans défense. Ils sont tellement exercés au maniement de cette arme et tellement adroits, qu'à une distance de trente ou quarante pieds ils sont sûrs d'atteindre les jambes d'un cheval ou seulement le cavalier qui le monte. Ils se servent de plus petites pour la chasse des autruches et d'autres oiseaux qui ne sont pas plus gros qu'une perdrix.

Le lacet (ou lazo) est une tresse en cuir grosse comme un doigt et longue de vingt à trente pieds. L'une de ses extrémités est terminée par un anneau de fer, dans lequel l'autre est engagée, pour en faire une sorte de nœud coulant; le tout est roulé en grands cercles de trois à quatre pieds et attachés ensemble par deux petites lanières. Pour s'en servir, le Charrua tient l'extrémité pourvue des petites lanières dans la main gauche; de la droite il fait tourner au-dessus de sa tête les cercles, comme il fait avec les boules, et après un nombre suffisant de tours, il les lâche. Une des difficultés de l'emploi de cet instrument consiste à ce que le nœud coulant du dernier cercle se maintienne ouvert, pendant que les autres se déroulent en franchissant l'espace; il suffit pour cela d'imprimer le mouvement de rotation en sens inverse de la direction suivie pour enrouler le lazo. Lorsqu'il atteint son but,

il tombe sur la proie comme un épervier ou comme le filet du même nom. Si le sauvage chasse à la course, ce qui a lieu presque toujours et à cheval, à l'instant où le lazo tombe, il se retourne brusquement en revenant sur ses pas ; alors le nœud coulant se serre, et l'animal ou l'homme sont entraînés par cette terrible longe avec toute la force et la vitesse du galop (1).

Le costume des Charruas est très simple : la plupart sont complètement nus, même les femmes, pendant l'été ; quelquefois seulement ils se couvrent les parties génitales avec des peaux du *couïa* cousues ensemble, dont ils se servent toujours aussi pour faire le *quillapi*, sorte de manteau carré de quatre ou cinq pieds, qu'ils ne portent qu'en hiver ; ils sont dans l'usage d'en appliquer contre eux le poil, et de faire de l'autre côté de ces peaux une quantité de dessins plus ou moins

(1) C'est avec cette arme redoutable, en usage ainsi que les boules dans toutes les provinces civilisées de la Plata, que, dans la dernière guerre, lorsque Monte-Video était occupé par les Brésiliens, plusieurs de leurs soldats qui étaient en faction pendant la nuit sur les terrasses des maisons isolées, en furent arrachés et amenés morts par les Gauchos dans le camp des assiégés. C'est presque de la même manière, que le général Lepaz, commandant de l'armée unitaire qui se trouvait à vingt-deux lieues environ de Cordova, fut *boulé* par un Gauchos (et non par un Charrua, comme le dit M. Virey) en allant reconnaître un détachement que commandait le colonel Reinafé. Cet événement décida le sort du parti unitaire : l'armée ayant perdu son chef, les ambitieux se disputèrent le commandement ; la démoralisation se répandit parmi les soldats, et la plupart désertèrent. Le reste du parti des libéraux unitaires, ayant mis à sa tête le général Lamadrid, se retira à Tucuman ; mais il fut bientôt mis en déroute par Quiroga, et forcé de se retirer à Bolivia.

bizarres, mais toujours symétriques et réguliers. Le pelage de cette espèce de grand rat leur fournit une fourrure très douce et très jolie, et leur sert aussi de tapis pour se reposer à terre, et pour se garantir des insectes pendant le sommeil.

Leur *ceinture* est ordinairement faite avec une bande de cuir large de trois ou quatre travers de doigts, et s'attache par une boucle. Celles des chefs de guerre et du cacique sont garnies de petites plaques de cuivre et de deux bandes de drap rouge ou de tout autre objet pouvant servir d'insignes de leur grade ; elles leur servent aussi à porter les petites boules ainsi que le *couteau* et sa gaîne. Les hommes et les femmes en sont habituellement pourvus : il est pour eux un ustensile et une arme ; sa forme est celle de nos grands couteaux de cuisine. Lorsqu'un Charrua se met en route, comme un soldat il porte tout son équipement. Le *lazo* roulé est passé en bandouillière et croisé par les grandes boules, qui sont aussi roulées. Il en est de même de l'arc et du carquois, qu'ils portent aussi sur l'épaule. Le *quillapi* roulé, ainsi que la provision de viande, sont attachés sur la croupe du cheval. Pendant le mauvais temps, ou quand il fait froid, ils portent le *quillapi* sur l'épaule, à-peu-près comme la toge romaine.

A leur grande énergie pour la chasse, la guerre ou le pillage, succède bien souvent une sorte d'apathie ou d'insouciance ; il semble qu'ils sont insensibles à tout ce qui les environne : on en a vu assis sur une pointe de rocher, la tête appuyée sur leurs poings, rester complètement immobiles et dans la même attitude pendant quatre jours sans boire ni manger ; bien qu'il fussent exposés à l'ardeur du soleil comme à la

fraîcheur des nuits, ils paraissaient plongés dans une sorte d'extase méditative.

Très industrieux quand la nécessité les domine, les Charruas font eux-mêmes la plupart des objets qui leur sont nécessaires, et utilisent à beaucoup d'objets le petit nombre de matériaux qu'ils ont l'habitude d'employer. Avec les peaux desséchées des bœufs ou des vaches, ils couvrent leurs *toldos* (tentes); ils en font des gaînes, des carquois, des courroies, des nattes, des tresses, qui leur tiennent lieu de cordes. Les tendons de ces animaux sont aussi des liens très résistans avec lesquels ils fixent très solidement les fers de leurs lances, de leurs flèches. A défaut de fers, ils se servent de dents de poissons, d'os rendus pointus. Le *nandu* (espèce d'autruche) leur fournit, par ses intestins, des fils très durables, qu'ils préparent comme nos cordes de boyaux. Les peaux du *couïa* (mus coïpus), dont la fourrure est chaude et abondante, leur servent de vêtemens, de tapis, de coussins, etc. Veulent-ils en couvrir de peintures l'extérieur? avec quelques poils attachés à un petit bâton, ils ont un pinceau; et prenant les terres colorées de diverses contrées de leur voisinage, telles que des ocres rouges et jaunes, ainsi que d'autres, ils les détrempent avec du sang ou avec du fiel pour les fixer.

Qui leur apprit, avant l'arrivée des Européens, à préparer la *chicha* en faisant macérer jusqu'à la fermentation des cannes à sucre ou du miel sauvage, dont ils obtenaient une liqueur enivrante, et à se servir pas infusion du gongonha (*Ilex Paraguayensis*) ou *maté*, dont ils font une boisson désaltérante ou qu'ils prennent comme un passe-temps?

Bien qu'ils ne fassent que les objets qui sont pour

eux de première nécessité, cependant on leur en trouve aussi quelques-uns de pur agrément : telle est l'espèce de violon monocorde dont je les ai vus tirer des sons très doux et assez harmonieux.

Une petite branche d'arbre ayant assez de raideur, est celle qu'ils préfèrent : après en avoir enlevé l'écorce, ils font près d'une de ses extrémités une petite entaille circulaire, à dix pouces ou un pied de distance ils en font une autre semblable, et coupent la baguette à cinq pouces environ au-dessous de la seconde entaille : cette partie est le manche de l'instrument. Quinze à vingt crins de queue de cheval sont fortement attachés de manière à former une boucle, qui est traversée par le bâton, et que l'on fait monter jusqu'à deux pouces environ de l'entaille inférieure ; l'autre extrémité des crins est fixée après l'entaille supérieure, d'où elle ne doit pas pouvoir se séparer.

Pour jouer de cette espèce de violon, ils font ployer le bâton pour que l'anse de crins descende dans l'entaille inférieure et qu'ils y demeurent tendus comme la corde d'un arc ; ils prennent le manche de la main gauche, de manière à ce que trois de leurs doigts puissent servir de touches pour varier les sons, et fixent entre les dents l'autre extrémité du violon ; une petite baguette droite et lisse qu'ils mouillent de salive est l'archet qui fait vibrer les crins ; et l'ouverture des lèvres, qu'ils agrandissent ou resserrent, comme pour jouer de la guimbarde, leur sert à moduler et varier le ton.

Sur un tel instrument, on peut bien penser que le nombre de notes que l'on peut obtenir est assez limité ; cependant il donne presqu'un octave, et

les airs qu'il permet de jouer sont monotones et peu variés ; leur mesure est ordinairement en trois temps.

Il est très présumable qu'ils ont quelques chants, mais je n'en ai pas entendu. L'un des quatre qui sont à Paris, siffle assez juste, lorsque la fantaisie lui en prend.

Il résulte de ces faits que l'assertion d'Azara, reproduite par M. Virey, relativement à leur musique ou à leurs amusemens, n'est pas exacte ; il y est dit : « Ils n'ont ni chansons, ni danse, ni musique, ni so- » ciété ; toujours graves et taciturnes, etc. » C'est précisément le contraire ; on a été induit en erreur par leur excessive réserve, tant ils mettent de soin à se cacher et à dissimuler devant les étrangers toutes leurs sensations. Pour moi, je les ai vus et entendus rire aux éclats, rarement, il est vrai, mais néanmoins cette manifestation a lieu chez eux comme chez nous. Ils ont même quelques jeux d'adresse, tels que celui du couteau et des osselets : ils jouent au couteau à-peu-près comme nous jouons au bouchon, et en place d'osselets, ils se servent de petites pierres.

Relativement à l'intelligence de ces sauvages, que l'on a ravalée, je ne pense pas non plus, avec M. Virey, qu'il y ait chez eux *défaut d'exercice de la pensée, et que l'absence de toute instruction laisse moins d'extension à leur organe cérébral*. Il me semble que tous les faits qu'il cite sur les coutumes de ce peuple, réfutent complètement la première partie de sa proposition, qui serait tout au plus applicable aux idiots de la Nouvelle-Hollande ; et que la seconde partie est en opposition avec les faits ; car le cerveau d'un Charrua n'est pas moins volumineux ni moins pesant que celui d'un Européen. Il ne faut

qu'étudier et analyser toutes leurs manifestations, pour reconnaître les nombreuses preuves d'une assez grande sagacité. Si l'on attend pour s'éclairer qu'ils répondent aux questions qu'on leur adresse, maints motifs les retiennent; ils se taisent : prendra-t-on leur silence pour de l'idiotisme? ce serait une erreur que leurs actions démontrent. Leur orgueil est offensé de savoir qu'on les montre comme des animaux de ménagerie. Ce sentiment tout humain, que nous manifesterions nous-mêmes, si prisonniers de guerre, comme eux, on mettait l'un de nous en spectacle, n'est-il pas une preuve qu'ils ont plus de noblesse de caractère qu'on ne croit ordinairement.

On sait que ces sauvages connaissent par les traces quel est l'animal de leur forêt qui a passé dans un lieu, et s'il y a séjourné ou non. S'ils reconnaissent, par exemple, que c'est un cheval, ils savent s'il a passé au trot ou au galop, s'il était fatigué ou non, etc. Interrogés sur ces détails, c'est avec la plus grande peine que j'ai pu savoir que quand ils voient la terre rejetée au loin derrière l'empreinte, c'est que le cheval était au galop; lorsque l'empreinte est profondément marquée, c'est qu'il est fatigué ou qu'il porte un cavalier, etc.

Qui ne reconnaîtrait dans ces observations comme dans un nombre immense d'autres, que les bornes de cette notice ne me permettent pas de développer, que ces hommes, qui ne sortent de leurs forêts que pour faire la guerre à ceux qui sont civilisés, savent et peuvent diriger leur attention comme eux; que souvent même ils savent mieux épier, car leur vigilance est continuelle; et qu'ils font les mêmes

raisonnemens et les mêmes inductions que la plupart des habitans de nos campagnes.

Contens de peu, satisfaits du présent, les Charruas ne portent pas loin leur vue dans l'avenir ; il m'a paru qu'ils ont quelques idées d'un être immatériel analogue à l'âme, sur lequel ils n'ont pu me donner d'explications. Cependant, lorsque l'un d'eux fut mort (Sénaqué), je demandai à Péru ce qu'il pensait de la mort de son compagnon : « Ah ! il est retourné dans le pays, me dit-il, il reviendra encore ; » et je ne pus en obtenir d'autres réflexions. Je ne doute pas, à en juger par leur organisation cérébrale, qu'ils manifestent la vénération ou la superstition de quelque manière, et qu'ils observent entre eux quelques cérémonies pieuses ; mais je ne les ai pas vus faire la moindre démonstration, pendant que j'étais auprès d'eux, qui pût justifier ces suppositions. Il est vrai que je ne les ai observés que pendant le jour, et non pas aussi souvent que je l'eusse désiré, si mes autres occupations me l'eussent permis.

Depuis que les Européens sont venus s'établir dans ces parages, les Charruas ayant eu de fréquentes occasions d'entrer en relation avec eux, il en est résulté quelques croisemens de races, qui ont été l'origine d'un nouveau peuple, demi-sauvage et demi-civilisé, qui habite aux environs des villes et que l'on nomme *Gaouchos*. Plusieurs de ces métis entendent le langage des Charruas, soit que, pendant leur enfance, ils aient été forcés de vivre parmi eux, ou que, nés Charruas eux-mêmes, ils aient été faits prisonniers dans leur bas-âge ; néanmoins, ce sont eux qui servent d'interprètes pour tout ce que l'on peut avoir affaire avec les sauvages. A certaines époques de l'an-

rie, ils apportent dans un même endroit les objets dont ils n'ont pas besoin, tels que des cuirs de bœuf et autres, des peaux, des plumes, des tresses, des lazo, des boules, etc., etc., qu'ils échangent contre du tabac, de l'eau-de-vie, des harnais, des fers de flèche et de lance, des couteaux, des boucles, des anneaux, ou tous autres objets à leur convenance.

Bien que le plus souvent ils ne sachent et ne veuillent pas se servir des choses dont les hommes civilisés font usage, ils tiennent à se les procurer, soit par voie de trafic ou par le vol; mais dès qu'ils en sont possesseurs, étant peu soigneux, ils ne tardent pas à les perdre.

L'astuce, le vol et le meurtre, sont tellement dominans chez eux, qu'ils ne peuvent s'empêcher de les manifester les uns envers les autres. Ainsi, par exemple, lorsque plusieurs Charruas se réunissent pour passer en compagnie quelques instans, selon leur usage le plus habituel, ils s'asseyent à terre, croisent les jambes à la manière orientale ou comme nos tailleurs, et forment un cercle. Celui qui, dans le nombre, a pu se procurer de l'eau-de-vie ou autre liqueur forte, se gardant bien d'en donner à ses voisins, boit avec la plus grande gloutonnerie et ne tarde pas à s'enivrer : alors cédant à toutes ses impulsions, la réunion ne se termine presque jamais sans quelques coups de couteau; ou bien, sans cette cause, le même résultat arrive aussi fréquemment. S'ils sont en train de jouer aux osselets ou au couteau, ils ne peuvent s'empêcher de tricher; d'abord ces petites tromperies provoquent l'hilarité, et bientôt après occasionnent les rixes les plus dégoûtantes; leur perfidie s'exerce de la manière la plus noire, le sang coule, et presque toujours il y en a quelqu'un de tué.

C'est ordinairement aussi dans ces sortes de réunions qu'ils nourrissent de génération en génération la haine et l'envie : ils se racontent toujours les persécutions des *Castillans* ( ils désignent de ce nom tout étranger, de quelque pays qu'il soit); ils se disent toutes les cruautés et les représailles dont ils ont usé envers eux, et ne manquent jamais de grossir leur récit de la plus vaniteuse forfanterie. J'eus occasion d'en juger moi-même par les conversations qui ont eu lieu de temps en temps avec les Charruas qui sont ici, et dans lesquelles chacun d'eux se vantait d'avoir donné la mort à plusieurs centaines de créoles, soit dans des combats, soit dans leurs incursions sur des habitations isolées. L'un d'eux, Péru, répète souvent qu'il ne sera content que lorsqu'il aura fait payer au président Ribéra, par sa vie, le sang de tous ses compatriotes.

Naturellement peu consciencieux, n'observant entre eux ni foi ni clémence, ils ne pouvaient en agir autrement avec des étrangers, d'autant plus qu'ils n'en ont jamais éprouvé que des persécutions ; aussi fut-il impossible de contracter avec eux aucun traité durable. Perfides et vindicatifs héritiers de la haine de leurs ancêtres, les Charruas s'opposaient opiniâtrement à l'envahissement de leur territoire, qu'ils défendaient pied à pied. Pendant les nuits éclairées par la lune, ils fondaient à l'improviste sur les habitations isolées, ils y semaient la dévastation et la mort. Quel que fût leur âge, tous les hommes étaient impitoyablement massacrés, et après avoir incendié tout ce qu'ils ne pouvaient emporter, ils entraînaient dans leurs retraites les femmes, les enfans et les bestiaux.

C'est ainsi qu'ils trouvaient, depuis l'installation

des Européens, les moyens de satisfaire à tous leurs appétits. Bien que l'appât d'un riche butin les eût attirés vers la civilisation, cependant, comme il leur fournissait continuellement l'occasion de développer les penchans de *la haine*, de *la ruse*, de *la propriété*, du *courage*, de *la destruction*, etc., sans éveiller l'action d'aucun de leurs sentimens, il en résultait que toute leur intelligence assistait leurs facultés dominantes, et les rendait plus redoutables que les animaux de leurs forêts. C'est ainsi qu'une sorte de nécessité, contraire à leur progression vers la vie pastorale, qui les eût conduits à la civilisation, en fit un peuple de vagabonds et de pillards intraitables, de l'amélioration duquel on crut devoir désespérer.

Vers la fin du dernier siècle, cette tribu avait été considérablement affaiblie par les excursions continuelles des Espagnols qui les traquaient comme des bêtes fauves et les repoussaient dans l'intérieur ; de telle sorte que ces sauvages habitaient, il y a deux ans, dans les riches vallées qu'arrosent l'Arerugua, le Mataoco, l'*Arapéi* et l'Ibicui. Enfin, en 1830, le général Ribéra, président de la république de l'Uraguay, résolut de leur faire une guerre d'extermination pour assurer à son pays un repos durable dont il n'avait pu jouir jusqu'alors, et qu'il désespérait d'obtenir de toute autre manière ; d'autant plus que c'était la dernière tribu sauvage existant dans ces contrées. Après quelques mois de petits combats isolés qui n'avaient rien produit de décisif, le général Ribéra, sous le prétexte de leur proposer un traité de paix, les attira dans le Queguay, endroit où il avait fait cacher mille à douze cents hommes de troupes réglées ; là, sous la conduite de leurs caciques, les

Charruas, pour la plupart sans armes, étaient venus avec leurs femmes et leurs enfans. En quelques instans, ayant été cernés, on dirigea sur ces malheureux, et presque à bout portant des feux croisés de mousqueterie et d'artillerie. Ceux d'entre eux qui étaient armés, quoique en petit nombre, causèrent de grands ravages dans les rangs de leurs assassins, sur lesquels ils se précipitèrent avec une rare intrépidité; mais bientôt accablés par le plomb et la mitraille, presque tout ce qui restait de ces habitans primitifs fut impitoyablement massacré. La plupart préférant la mort à la fuite, se ruaient sur la foudre qui les écrasait; tandis que d'autres, qui s'efforçaient de regagner les déserts, n'attendaient leur salut que de leur adresse et de la rapidité de leur course. Les plus agiles échappèrent; mais douze ou quinze ayant été atteints par la cavalerie, qui les harcelait, furent ramenés prisonniers, et allaient être fusillés, lorsque quelques personnes s'intéressèrent à eux auprès du colonel Ribéra, frère du président. Celui-ci ayant reconnu le cacique Péru, déjà blessé d'un énorme coup de sabre, lui sauva la vie par égard pour des services militaires qu'il avait précédemment rendus à la république dans la guerre contre les Brésiliens; il le prit sous sa protection ainsi que sa famille et ses compagnons d'infortune, et les fit tous conduire au fort de Monte-Video.

C'est à cette circonstance inattendue qu'ils durent la conservation de leur existence, qu'ils eussent préféré perdre, sans doute, plutôt que de traîner une vie malheureuse dans une continuelle captivité. Dans cette triste situation, l'espoir d'un meilleur sort soutient leur courage héroïque. Bien qu'ils paraissent complètement insoucians et résignés, cependant

rêvent sans cesse à leur patrie; ce n'est qu'avec mépris et par des expressions injurieuses qu'ils parlent de la France ou de tout autre pays. Leur soleil, leurs forêts, leurs *toldos*, sont pour eux préférables à nos brillantes cités; tous leurs vœux sont d'y être reconduits; et cédant parfois aux inspirations de leur organisation sanguinaire, ils se repaissent des idées de recouvrer leur liberté première, et d'assouvir, par les cruautés les plus atroces, leur insatiable vengeance.

S'il est vrai de dire que pendant plus de deux siècles les Charruas n'ont cessé de se montrer indomptables et cruels, il est juste de convenir qu'ils ont défendu leurs droits avec le courage du désespoir ; et que s'ils ont été vaincus par la discipline et par le nombre, ils ont su, comme les peuples civilisés, mourir en héros. Dignes d'une plus haute considération que celle qui leur est généralement accordée, c'est au phrénologiste qu'il appartient plus qu'à tout autre peut-être, de les justifier, et de prouver combien l'organisation cérébrale de ces hommes est supérieure à celle des brutes, au rang desquelles on n'a cessé de les ravaler.

---

Depuis que cette Notice a été lue à la séance annuelle, le cacique Péru étant mort, et Michaëla étant accouchée d'une petite fille, j'ai cru qu'il serait intéressant de joindre aux renseignemens que nous possédons sur leurs coutumes celles relatives à l'accouchement qui eut lieu presque sous nos yeux, et de relater aussi ce que j'ai pu apprendre sur l'autopsie de Sénaqué et de Péru.

Ces détails ayant un peu augmenté les limites de ce Mémoire, et les bornes de notre Journal ne permettant pas de l'insérer entièrement, la suite paraîtra dans un prochain numéro.

# CONSIDÉRATIONS

SUR

# LES MESURES DU CRANE HUMAIN,

Par le Docteur SARLANDIÈRE.

Depuis qu'on sait que le cerveau est l'organe de l'intelligence, et qu'on a cru qu'il était exclusivement le centre du système nerveux, on a cherché à constater le degré d'intelligence par la forme ou l'étendue de capacité du crâne. Les anciens avaient bien certainement fait à cet égard des remarques positives, car on retrouve dans les têtes idéales de leurs sculpteurs, des types qui ne permetteut pas de douter de cette vérité. C'est ainsi que la tête d'Homère, qui très probablement n'a pas été sculptée d'après nature, puisque Homère était, pour ainsi dire, ignoré de son vivant (1), offre une proéminence très saillante à l'endroit où les phrénologistes reconnaissent le siége de

(1) Il l'était tellement que long-temps après sa mort, lorsque ses ouvrages eurent acquis de la célébrité, la plupart des villes de la Grèce se disputèrent l'honneur de lui avoir donné naissance, sans qu'on eût pu constater laquelle pouvait réellement revendiquer cet honneur.

l'esprit d'invention (idéalité) et de la tendance au merveilleux, lesquels organes réunis forment le talent poétique, selon Gall. Le Jupiter Olympien, qu'on ne s'avisera certainement pas de croire être un portrait, puisque l'angle facial qu'il présente a cent degrés d'ouverture, ce qui passe toute proportion humaine, présente à la partie supérieure du front une très forte éminence, là où les phrénologistes ont reconnu le siége du raisonnement métaphysique et du jugement physique (sagacité comparative), lesquelles deux facultés sont placées à la sommité des fonctions de l'intelligence. Beaucoup d'autres faits encore que je pourrais citer prouvent que les anciens avaient tenu compte de la conformation du crâne, et que quand ils avaient à représenter idéalement des sujets, soit humains, soit divins, ils ne le faisaient que d'après des remarques prises dans la nature et sur des individus qui devaient présenter de l'identité avec ceux dont on voulait former l'image ; ainsi, il est probable, qu'en créant la tête d'Homère, ils avaient remarqué que les plus grands poètes présentaient le développement cérébral qu'ils ont donné à cet homme illustre, ou bien ils ont calqué sa tête sur celle de quelque poète célèbre qu'ils avaient sous les yeux. La même chose a dû être pratiquée pour le Jupiter ; c'est un homme ou plusieurs hommes d'une profonde portée d'esprit et de jugement, qui ont dû servir de modèle : et sans doute que la remarque dont Camper a par la suite tiré si bon parti, ne leur avait pas échappé, lorsqu'ils ont ouvert l'angle facial du dieu au-delà de tout ce qu'ils avaient remarqué chez les hommes du génie le plus éminent.

Ce qui surprendra, sans doute, c'est que les au-

ciens avaient érigé en méthode l'art de mesurer la capacité du crâne, pour se rendre compte de l'intelligence humaine : c'est en calquant les profils et en les comparant qu'ils agissaient. Cette méthode est attribuée par Pline à *Cimon Cleonœus*, et s'appelait *Catagrapha* ou *imagines obliquas*. (*Vide Plinius*, lib. xxxv, cap. 8, §. 34, p. 690.)

Camper, parmi les modernes, est celui qui s'est occupé avec le plus de succès de la mesure du crâne, pour constater le degré d'intelligence, et il l'a étendue aux animaux, depuis les différentes races d'hommes jusqu'aux oiseaux, en passant par les mammifères. Cette méthode a été adoptée par l'universalité des savans, c'est pourquoi je vais l'examiner avec quelque soin; au reste, elle a dû nécessairement perdre de son crédit, depuis les découvertes de Gall : il convient d'abord de l'exposer.

Camper, pour arriver à des mesures exactes, plaçait un petit cadre perpendiculairement sur une table ; ce cadre était traversé, dans son espace intérieur, par des fils placés verticalement et horizontalement, de manière à former des carrés, comme sont les cadres qui servent à calquer des dessins ou des cartes de géographie. Il présentait successivement les têtes qu'il voulait mesurer derrière ce cadre, et il dessinait la figure de la tête en rapport avec les carrés, de manière à transporter avec justesse sur le papier tous les points du crâne et de la face qu'il voyait ; il tirait ensuite une ligne partant du milieu du front et aboutissant à la partie de l'os sus-maxillaire qui sépare les dents incisives, droites et gauches, puis une seconde ligne partant du même point sus-maxillaire, et aboutissant à la base du trou occipital ; il mesurait ensuite l'ou-

verture de l'angle résultant de ces deux lignes, et il arrivait aux données moyennes suivantes. — Les têtes de singes présentent généralement un angle dont l'ouverture n'est que de 42 à 50 degrés ; celle de l'Orang-Outang présente un angle de 58o. ; celle du nègre, un angle de 65 à 68o. ; celle du Calmouk, un angle de 70o. ; celle de l'Européen, un angle moyen de 80o. ; celle de l'Apollon du Belvédère, un angle de 90o. ; celle du Jupiter Olympien, un angle de 100o. Tous les quadrupèdes présentent un angle facial dont l'ouverture est inférieure à celle des singes, et cette ouverture est en général d'autant moindre, que l'intelligence est moins développée.

Ainsi, la règle absolue établie par Camper est celle-ci : *le degré d'intelligence est d'autant moindre chez un animal doué de cerveau, que son angle facial est plus aigu.* Mais cette règle n'est pas exactement vraie ; car il est des animaux dont le museau est très allongé, et qui ont une intelligence bien supérieure à d'autres dont les os maxillaires sont plus courts, et par conséquent, dont l'angle est plus ouvert ; et sans sortir d'une même espèce d'animaux, on pourrait comparer le chien de berger au carlin. D'autre part, la règle de Camper n'est nullement applicable aux parties latérales ni postérieures du cerveau, ce qui la rend (depuis Gall surtout) tout-à-fait insuffisante. Il est évident que Camper, de même que les anciens, ne considérait dans le cerveau que les facultés intellectuelles, et cependant croyait que leur siége était à la partie antérieure du cerveau, que la proéminence du front était un indice certain de la plus grande dose d'intelligence ; c'est pourquoi il ne mesurait que les profils antérieurement, et il disait même être convaincu que la tête considérée

dans son ovale, c'est-à-dire, vue par-devant ou par-derrière, afin de considérer l'horizon latéral, ne conduisait à aucun résultat. Cette opinion de Camper a d'autant plus lieu de surprendre, que quand on considère ainsi plusieurs têtes, en les comparant, on aperçoit des différences bien caractérisées, soit dans leur orbe fronto-temporal, soit dans ceux pariéto-temporal antérieur ou pariéto-temporal postérieur. La différence entre plusieurs têtes est aussi manifeste, lorsqu'on considère l'horizon postérieur de plusieurs têtes vues de profil. Ainsi, dans l'état actuel de nos connaissances phrénologiques, la règle de Camper est loin d'être suffisante; j'oserai même avancer qu'elle est erronée, même pour ce qui concerne les facultés intellectuelles, et je vais le prouver.

En examinant un certain nombre de têtes de Nègres et les comparant à des têtes d'Européens, j'ai remarqué que plusieurs avaient un diamètre crânien fronto-occipital, supérieur à celui de plusieurs têtes européennes, et j'en ai même rencontré dont la capacité crânienne, dans toutes les directions, excédait celle de certains Européens. En considérant attentivement ces têtes de Nègres et deux cerveaux de Nègres que j'eus occasion de voir, je me convainquis que ce n'est nullement une portion de la partie antérieure du cerveau qui manque aux individus de cette race, mais que ce sont les os de la face qui sont plus portés en avant, et que, par conséquent, la partie antérieure du cerveau, au lieu d'être posée verticalement et de niveau avec la face, se trouve incliner obliquement en arrière; mais aussi on observe une distance plus grande entre le trou occipital et l'extrémité maxillaire supérieure d'un Nègre, que chez l'Européen. L'examen

que je fis de ces cerveaux et de ces crânes de Nègres me fit soupçonner que la proéminence des os faciaux pouvait, chez cette race, avoir pour cause ou pour principe une disposition cérébrale ; en effet, je remarquai que chez eux, la partie médiane du cerveau, antérieure et supérieure à la protubérance cérébrale, celle surtout sous laquelle se trouve le *chiasma* ou entrecroisement des nerfs optiques, le corps pituitaire et les éminences mamillaires, était bien plus développée que cette même partie ne l'est dans les cerveaux européens, et qu'en conséquence de cette disposition, la portion basilaire de l'os occipital, au lieu de remonter obliquement comme dans les crânes européens, se prolonge plus horizontalement, et l'articulation du sphénoïde s'abaissant à son niveau, il en résulte une modification de position dans cet os, qui fait que les apophyses ptérygoïdes, au lieu d'être verticales, comme dans les crânes d'Européens, sont disposées obliquement en avant ; ces apophyses poussent en avant la partie inférieure des os palatins et sus-maxillaires, et c'est à cette disposition qu'il faut attribuer ce prolongement en avant de la partie inférieure de la face chez la race nègre. Il n'en est pas de même chez les animaux quadrumanes ou quadrupèdes ; l'allongement du museau, chez ces espèces, est propre à la conformation des os faciaux, et ne coïncide pas avec les variations de proportion du cerveau à sa partie inférieure.

D'Aubenton avait remarqué, en 1764, que plus le trou occipital des espèces vertébrées était porté en arrière, moins il y avait de perfection sous le rapport des facultés de l'entendement. Il est certain qu'on observe généralement, que plus le museau et le bec des

oiseaux sont allongés et placés en avant de la cavité crânienne, plus aussi le trou occipital est porté en arrière, et par conséquent, moins les hémisphères cérébraux présentent d'étendue : or, comme il paraît certain que c'est dans les hémisphères que résident les facultés affectives, morales et intellectuelles, les règles de Camper et de D'Aubenton réunies pourraient servir de guide, au moins dans le diagnostic porté sur la somme totale de l'entendement. Mais les phrénologistes ne se contentent pas de cette appréciation générale ; comme ils cherchent à localiser les facultés, ils veulent des mesures qui puissent leur donner la juste estimation du développement des parties cérébrales où ils ont reconnu le siége de facultés particulières.

Les phrénologistes anglais s'occupent beaucoup de mesures, et ils procèdent ordinairement en mesurant l'espace occupé par la substance cérébrale, qui se trouve compris entre deux points diamétralement opposés. Ils se servent pour cela d'un compas dit d'épaisseur. Spurzheim s'est beaucoup élevé et avec raison contre cette manière de mesurer, et il affirmait que cela ne pouvait mener à aucun résultat ; il prétendait même que toute espèce de mesure ne pouvait que conduire à des erreurs contraires aux progrès de la phrénologie. Spurzheim avait sans doute raison en rattachant son opinion à toutes les manières connues jusqu'alors de mesurer le crâne humain : mais il a eu tort de dire que toute mesure devait induire en erreur ; il suffit d'une réflexion toute simple pour réfuter complètement ce célèbre phrénologiste : la phrénologie étant une science basée entièrement sur la cranioscopie, il est clair que les saillies qu'on ne peut qu'imparfaitement apprécier en les voyant ou en les touchant, seront

bien plus exactement reconnues à l'aide de mesures, qui amèneront un résultat mathématique, au lieu d'un résultat approximatif et souvent trompeur. Il ne s'agit que de trouver la vraie manière de procéder à ces mesures. J'avais d'abord cru la chose facile, et je pensais qu'en fabricant une espèce de casque à jour avec des chevilles en forme de vis terminées à boutons et portant une échelle de millimètres, je pourrais facilement apprécier le plus ou le moins de saillie des diverses parties du crâne, correspondant à chacun des organes découverts par Gall et Spurzheim. J'avais d'abord voulu m'assurer s'il y avait un type moyen et invariable d'organisation, c'est-à-dire si une tête conformée dans de certaines proportions pourrait servir de point de départ pour trouver dans l'excédant de saillie à ce point moyen un excès d'action dans les facultés, et dans la dépression c'est-à-dire le retrait à ce point, un défaut d'action dans les mêmes facultés. J'avoue que l'idée d'une organisation type d'un parfait équilibre et sans exagération comme sans défaut, me plut infiniment et soutint ma constance dans la recherche extrêmement pénible que j'en fis et qui me coûta plus de deux années d'expériences ; quand enfin je crus l'avoir à-peu-près trouvée, je fabriquai sur cette idéalité l'instrument que j'avais projeté et auquel je donnai le nom de *Cranomètre*; cet instrument fut fait en cuivre découpé à jour et traversé aux points de jonction de ses différens rayons par des vis de cuivre, portant sur trois faces une échelle marquant zéro, au point de l'organisation moyenne, graduée en plus de haut en bas en partant du zéro, et graduée en moins de bas en haut en partant également du point zéro. De sorte qu'en tournant la vis pour enfoncer, on constatait au point où le bouton

inférieur s'arrêtait c'est-à-dire lorsqu'il touchait le cuir chevelu, on constatait dis-je le degré d'organisation en moins, du point auquel la vis répondait, tandis qu'en tournant pour dévisser, on constatait le degré d'organisation en plus. En inscrivant sur un papier le nombre de millimètres en plus ou en moins que j'avais trouvés à chaque cheville, j'avais sous les yeux un état exact et mathématique du nombre de millimètres de chaque organe, inférieur ou supérieur à l'organisation ordinaire. Mais je ne tardai pas à m'apercevoir que cette méthode était défectueuse, surtout dans ses résultats absolus d'individu à individu, car je trouvai des têtes développées en plus sur tous les points, lèsquelles appartenaient à des individus très médiocres et sous le rapport des facultés intellectuelles et morales, et sous celui des facultés affectives, tandis que j'en rencontrai d'autres inférieures en développement général et appartenant à des individus bien supérieurs sur tous les points aux premiers: je suis très certain de ce fait, que j'ai vérifié sur un certain nombre d'individus. Ainsi, je reste convaincu que la masse cérébrale, et la grosseur du crâne, comparées d'individu à individu, ne sont pas à considérer sous le rapport de la capacité, au moins entre individus d'une même race. Il n'en est pas de même de la comparaison des régions du crâne entr'elles sur un même individu : celles-là doivent amener à des résultats positifs. J'ai donc été obligé de modifier mon instrument et de constater d'une part quel est le point où un cerveau ne peut être que dans un état d'idiotisme complet, et en même temps le point de développement du crâne d'un enfant nouveau né, afin de partir de là par un millimètre marqué sur l'échelle, et élever en-

suite jusqu'au plus haut degré de développement connu, comme par exemple, le degré de saillie des organes de l'estime de soi et de la persévérance sur le buste de Walter-Scott.

Je ne m'occupai donc plus dès-lors que de mesurer chaque tête pour me rendre compte du degré de prédominence des organes, les uns par rapport aux autres, et sans aucun égard pour toute autre tête ; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que cette manière de mesurer, quoiqu'en apparence très naturelle était encore défectueuse, parce que je reconnus que chez tous les individus le méat auditif n'était pas placé à la même distance soit du front, soit de l'occiput : que par conséquent le trou occipital, dont l'extrémité antérieure répond toujours (chez les Européens) à une ligne qui passerait par le milieu des deux méats auditifs, n'occupe pas une place invariable à la base du crâne, et que cette disposition étant toujours modelée sur le cerveau, il en résulte que tantôt la partie antérieure à la protubérance cérébrale prédomine sur la postérieure, et tantôt c'est la postérieure qui offre plus d'étendue respective.

J'ai alors compris qu'il devait y avoir un centre cérébral d'où devait partir l'axe de toutes les mesures ; et que ce centre devait varier avec la variation de position du grand trou occipital, ce qui devait m'être indiqué par la situation des méats auditifs, soit plus ou moins avancés vers le front, soit plus ou moins reculés vers l'occiput. La difficulté était de savoir si ce centre était placé dans la protubérance annulaire, aux tubercules quadrijumeaux, dans les corps calleux ou dans quelque autre partie centrale du cerveau ; et cette connaissance m'était indispensable pour fabri-

quer avec précision mon instrument, parce que chaque bouton à vis correspondant à un organe, devait nécessairement converger vers ce point central, sans quoi, à chaque différent calibre de crâne, la position respective des organes eût été changée, et jamais je ne fusse arrivé à des résultats invariables, sûrs et tels que je les désirais pour atteindre au but que je me proposais, c'est-à-dire la mesure exacte de l'épaisseur ou de la distance qui se trouve entre le centre et le point périphérique, siége présumé d'un organe.

C'était à l'expérience, aux résultats pratiques provenant de mes mesures, à décider seuls cette importante question. Ayant donc par des marques à l'extérieur du crâne trouvé la position de ces différens points, supposés pouvoir être le centre cérébral, j'ai confectionné autant d'instrumens que je supposais de centres, et j'ai fait converger vers chacun de ces centres, chacune des chevilles graduées correspondant à chaque organe, et en mesurant avec ces divers instrumens des têtes de personnes dont les caractères m'étaient parfaitement connus, j'ai pu arriver aussi approximativement que possible à déterminer quelle était la partie cérébrale que je devais considérer comme centre de la périphérie hémisphérique. Ces expériences, qui ont été si multipliées et si pénibles à répéter, m'ont appris qu'il fallait adapter aux parties latérales de l'instrument une pièce mobile, avec un bouton à vis, propre à entrer dans le méat auditif, dans les variations de position où il pouvait se présenter, avec une échelle millimétrique au-dessus, propre à indiquer le plus ou le moins de tendance du centre cérébral vers les lobes postérieurs ou antérieurs du caveau, et par conséquent calculer le plus ou le moins d'énergie des facultés

affectives ou intellectuelles, et le degré de prédominence des unes sur les autres.

Après tout ce travail et ces mesures reproduites sur un assez grand nombre d'individus, je crus pouvoir conclure que le centre cérébral se trouve dans toute l'étendue du corps calleux, que Gall avait nommé *grande commissure des hémisphères du cerveau*, et en effet toute la liaison des facultés affectives, morales et intellectuelles semble être là, et toutes les maladies du corps calleux ont toujours produit un désaccord ou une impuissance dans la manifestation de ces facultés. Reil a rapporté l'observation d'une femme idiote dont toutes les parties cérébrales étaient bien développées à l'exception du corps calleux, qui manquait entièrement. D'autres observations encore confirment cette opinion. Quant au cervelet, son centre cérébral est manifestement la protubérance annulaire.

Voici donc comme en dernier lieu je composai mon instrument, eu égard à toutes les imperfections que je découvris à ceux qui me servirent dans mes premières expériences. Je fis faire un casque en cuivre battu, ayant une circonférence qui permît de mesurer les têtes les plus larges, les plus longues et les plus élevées dans leur état normal. Je ne laissai de chevilles à vis que ce qu'il en fallait pour fixer l'instrument invariablement sur la tête, et ces chevilles à vis et en cuivre furent placées dans l'ordre suivant : une sur le point de réunion de l'os frontal avec les pariétaux au centre de l'organe de la vénération, une sur la crête occipitale, deux sur les trous sus-orbitaires à côté de la dépression qui reçoit la coulisse du muscle oblique supérieur, deux entrant dans chaque méat auditif. (Tous ces points étant faciles à reconnaître chez tous les in-

dividus, servent de guide pour fixer l'instrument et faire en sorte que le bouton de chacune des autres chevilles se trouve arriver précisement sur le centre de chaque organe reconnu par Gall et Spurzheim.) Quatre autres chevilles à vis et en cuivre servent à rendre l'instrument solide en empêchant qu'il ne vacille à droite, à gauche, ni en avant : ce sont celles qui se placent sur l'organe de la construction de chaque côté, et celles qui se placent sur l'organe de l'érotisme. Alors l'instrument est fixé solidement; toutes les autres chevilles sont en bois, graduées par millimètres, entrant avec facilité dans un coulisseau à ressort afin de pouvoir être enfoncées ou retirées à volonté. Dans les instrumens précédens, ce grand nombre de chevilles en cuivre rendait le poids trop considérable ; et l'opération de visser tour-à-tour toutes ces chevilles la rendait trop longue. Ce dernier instrument est plus léger, et son application se fait promptement ; chacune des chevilles est terminée à ses extrémités par un bouton en ivoire au lieu des boutons de cuivre du premier instrument : tous les boutons extérieurs portent le chiffre qui correspond à l'organe qu'il représente.

Je procède pour mesurer l'organisation cérébrale par fixer l'instrument sur la tête au moyen des vis dont je viens de parler ; j'ai soin que les chevilles des points frontaux et de l'occipital soient à égale distance millimétrique : par exemple, si les points frontaux marquent 10 millimètres, que le point occipital en marque 10 aussi, je visse la cheville du point sincipital (correspondant à l'organe de la vénération) jusqu'à ce que les boutons numérotés 0 et 23 (correspondant à la crête occipitale, aux méats auditifs et aux échancrures sus-orbitaires), soient arrivés précisément en face des

points respectifs qu'ils doivent toucher, et alors je visse les chevilles que ces boutons terminent, jusqu'à ce qu'ils touchent partout la peau ; cela étant fait, je visse les deux chevilles indiquées par les numéros 29 (correspondant à l'organe de la construction) et celles no. 1 (correspondant à l'organe de l'érotisme) : alors l'instrument se trouve fixé solidement et dans la position qu'il doit avoir pour que chacun des boutons internes terminant les chevilles, arrive précisément sur le point central de l'espace circonscrit du crâne qui répond à chacune des facultés cérébrales désignées, et de manière à ce qu'il n'y ait plus qu'à enfoncer chacune des chevilles jusqu'à ce qu'elles touchent le cuir chevelu ou la peau du front, et à tenir note sur un papier du nombre des millimètres que marque chaque cheville à son point d'arrêt, afin d'avoir un tableau comparatif qui représentera mathématiquement le degré d'enfoncement ou de saillie de toutes les parties du crâne, reconnues pour correspondre au siége des facultés cérébrales découvertes jusqu'à ce jour.

Une petite pièce mouvante en cuivre, qu'on peut descendre au moyen d'une coulisse, est placée au milieu du centre orbitaire, et contient une cheville en bois à échelle graduée, avec ses boutons, servant à mesurer la proéminence du globe de l'œil, en posant le bouton sur la paupière fermée : au-dessous de cette cheville se trouve un coulisseau dans lequel glisse un compartiment plein, ayant une petite ouverture circulaire au milieu pour laisser passer les rayons qui des objets extérieurs doivent venir frapper la rétine ; une petite échelle millimétrique placée à la partie supérieure de ce coullisseau sert à indiquer le degré de divergence ou de convergence des yeux, lorsque les rayons

visuels de chaque côté, partant des deux rétines et passant par les compartimens anté-oculaires atteignent un point invariablement placé à la même distance, comme par exemple 3 mètres. Cette pièce mouvante servira à mesurer non seulement le degré de proéminence du globe de l'œil et par conséquent à apprécier le degré de développement de la partie cérébrale où Gall a placé la mémoire des mots; mais encore à reconnaître la proéminence du plancher orbitaire, là où Spurzheim prétend qu'existe la faculté du langage; le degré de développement de la partie interne ou sus-ethmoïdale de l'orbite pour mesurer l'organe de la configuration, le développement de la partie supérieure externe pour tenir compte de l'étendue de l'organe du calcul; le développement de la partie postérieure et externe de l'orbite formée par le sphénoïde, pour se rendre compte de l'organe placé à la partie antérieure du lobe moyen cérébral, qui n'est pas encore découvert.

Une autre pièce mouvante est placée à la partie médiane antérieure : on peut également la descendre au moyen d'une coulisse : elle contient deux chevilles à boutons, l'une pour mesurer le degré de proéminence du menton, et se rendre compte par là du développement de la partie inférieure du lobe moyen, correspondant au-dessus de la cavité condylienne maxillaire, ou glenoïdale, là où Spurzheim plaçait l'amour de la vie, et que je crois plutôt appartenir à l'esprit haineux, ou opiniâtreté dans le mal-vouloir; la seconde cheville sert pour mesurer le degré de proéminence de la partie médiane sus-alvéolaire de l'os maxillaire supérieur, afin de se rendre compte du développement cérébral médian et intermédiaire aux lobes moyens, partie qui

se trouve placée au-dessus du corps du sphénoïde, si remarquable dans les nègres, et dont les fonctions ne sont pas encore découvertes : on pourrait peut-être ajouter à cette pièce une autre cheville à boutons, pour mesurer le degré de proéminence des os propres du nez, car il serait possible que cette proéminence coïncidât avec la saillie en bas de l'ethmoïde et par conséquent de la partie cérébrale inférieure inter-orbitaire, ce qui n'a pas encore été constaté.

Etant parvenu, à l'aide de ces pièces mouvantes, à mesurer les parties antérieures de la base du crâne, il me restait à trouver un moyen de mesurer les parties postérieures de cette même base : j'y parvins en adaptant une équerre en cuivre à la partie postérieure et supérieure de l'instrument, laquelle équerre supportant sur sa branche horizontale placée supérieurement un petit niveau d'eau, porte sur sa branche perpendiculaire (placée postérieurement au crâne), une échelle millimétrique propre à indiquer le degré d'inclinaison en avant ou en arrière de la tête : à cet effet, cette équerre est mobile et joue sur des pivots placés dans des mortaises; un index est fixé à demeure sur la partie postérieure de l'instrument : et la tête de l'individu qu'on veut mesurer étant placée dans sa position naturelle, on ramène l'équerre jusqu'à ce que le niveau d'eau indique que la branche supérieure est dans une situation parfaitement horizontale; alors on inscrit le nombre des millimètres auquel est arrêté l'index, et on se rend compte, 1°. du degré de développement de la partie inférieure du cervelet par l'inclinaison en avant de la tête, 2°. du degré de développement de la partie postérieure du lobe médian cérébral et de la partie antérieure du lobe postérieur par l'inclinaison

en arrière de la tête, car cette inclinaison en avant ou en arrière est déterminée par la bombure de l'occipital postérieurement au grand trou occipito-vertébral, ou la bombure du même os antérieurement à ce trou : les ligamens occipito-vertébraux fixant fortement la tête sur l'atlas et la moelle spinale servant d'axe à ces parties. Les dispositions cérébrales qu'indique le développement de ces parties, sont encore inconnues ; seulement il est à présumer (vu la situation) qu'elles sont de nature affective.

Après être parvenu à mesurer ainsi non seulement toutes les parties postérieures, supérieures, antérieures et latérales du crâne, qu'on a cru être le siége de facultés reconnues par les phrénologistes, mais encore les parties principales de la région inférieure de cette boîte osseuse, ce qui offrait bien plus de difficultés, j'ai cru que mon instrument était aussi parfait que possible : dans cette confiance, je le livre à l'usage des hommes éclairés et le recommande aux sociétés de phrénologie, comme étant seul propre à acquérir à cette science un degré de certitude inconnu jusqu'à ce jour : car de deux choses l'une doit être exclusivement adoptée : ou la phrénologie, à laquelle les observations crânioscopiques ont servi jusqu'ici de base, doit continuer à avoir pour fondement ces observations ; ou la science tout entière telle qu'elle est faite aujourd'hui doit s'écrouler pour être reconstruite sur d'autres bases. Dans le premier cas, le *crânomètre* confirmera pleinement, rectifiera ou modifiera tout ce qui a été fait jusqu'ici, parce qu'il rendra mathématique ce qui n'a été jusqu'à ce jour qu'approximatif et probable ; dans le second cas, il mettra au jour tout le spécieux de la doctrine, la détruira, et la reconstruira sur des données

invariables, ou démontrera avec évidence l'impossibilité de bâtir jamais aucun système métaphysique sur les données crânioscopiques, et dans l'un ou l'autre cas, le *crânomètre* est appelé à jouer un grand rôle dans la science phrénologique et peut-être à y opérer une grande révolution; du moins rendra-t-il un service réel à la science en mettant d'accord tous les phrénologistes sur la confiance qu'ils devront mettre dans les observations crânioscopiques (1).

Je m'abstiendrai de plus amples remarques, cet article n'ayant pour objet que des considérations sur les mesures du crâne humain; dans un autre écrit, ou peut-être dans un ouvrage *ex professo*, je rendrai compte des résultats métriques obtenus à l'aide du *crânomètre*, et qui m'ont conduit à des données curieuses en phrénologie, mais dont l'intérêt ne peut que s'accroître par la multiplicité des observations que je

(1) On a quelquefois objecté contre la précision mathématique que je prétends résulter de l'application de mon instrument pour apprécier la valeur des dispositions cérébrales que Spurzheim admettait, que l'*intensité* des facultés dépendait de la proéminence ou de l'étendue en *épaisseur*, tandis que l'*activité* dépendait de l'étendue en *largeur* de l'organe, et que mon instrument n'est pas propre à mesurer cette dernière disposition. Je réponds que cette distinction n'est d'abord qu'une hypothèse de Spurzheim, qu'ensuite on peut facilement tenir compte de l'étendue en *largeur* par les dimensions propres de chaque os, se rappelant, en même temps, le nombre d'organes situés sous chaque os, pourvu toutefois que les sutures soient appréciables; mais les dépressions des fontanelles et les autres limites le sont toujours; et finalement, quand même nous n'aurions aucun moyen de nous rendre compte des dimensions en largeur, l'appréciation en épaisseur, en partant du centre cérébral, n'en est pas moins incontestable par le moyen du crânomètre.

compte faire; peut-être que d'ici là, d'autres phrénologistes se sentiront assez mûs par le désir des progrès de la science pour employer aussi le *crânomètre* et pour publier leurs résultats, car c'est un beau champ à moissonner; et alors j'arriverai moi avec mes observations en confirmation de leurs résultats, car les inductions seront nécessairement les mêmes.

Je termine en faisant remarquer que la phrénologie est loin d'être parvenue au degré de perfection auquel elle pourra atteindre, quoi qu'en disent les écrits qui ont paru sur cette matière, et l'assurance que quelques-uns de nos confrères mettent à déclarer que la science est arrivée à son apogée.

---

*Nota.* Le second Numéro de la seconde année du Journal, sera distribué dans quelques jours à nos abonnés. Il était composé avant celui-ci; mais nous avons cru devoir en retarder l'impression, et donner la préférence au Compte-Rendu de la Séance annuelle qui forme la matière du présent numéro.